

Comment les députés du Québec ont voté

Voici comment ont voté les députés du Québec sur l'amendement qui a recueilli le plus de votes favorables même s'il a été défait par 118 voix à 105.

Cet amendement représentait essentiellement le point de vue du groupe Pro-vie.

Il disait que l'avortement était interdit sauf dans les cas où, de l'avis de deux médecins indépendants et de bonne foi, la continuation de la grossesse constituerait un danger pour la vie de la femme enceinte.

En faveur:

Benoît BOUCHARD, PC, Roberval
Vincent DELLA NOCE, PC, Duvernay
Jean-Guy GUILBAULT, PC, Drummond
André HARVEY, PC, Chicoutimi
Fernand LADOUCEUR, PC, Labelle
Ricardo LOPEZ, PC, Châteauguay
Robert LAYTON, PC, Lachine
Charles-Eugène MARIN, PC, Gaspé
Barry MOORE, PC, Pontiac-Gatineau-Labelle
André PLOURDE, PC, Kamouraska-Rivière-du-Loup
Guy RICARD, PC, Laval
Guy ST-JULIEN, PC, Abitibi
Fernand JOURDENAIS, PC, Laprairie
Marcel TREMBLAY, PC, Québec-Est
Gaston ISABELLE, PLC, Hull-Aylmer
Gilles BERNIER, PC, Beauce
Gilbert CHARTRAND, PC, Verdun-St-Paul
Édouard DESROSNIERS, PC, Hochelaga-Maisonneuve
Gabriel DESJARDINS, PC, Témiscamingue

Contre:

Robert DE COTRET, PC, Berthier-Maskinongé-Lanaudière
Gerry WEINER, PC, Dollard
Jean CHAREST, PC, Sherbrooke
Lucien BOUCHARD, PC, Lac-Saint-Jean
Monique VEZINA, PC, Rimouski-Témiscouata
Monique LANDRY, PC, Blainville-Deux-Montagnes
Pierre CADIEUX, PC, Vaudreuil
Pierre BLAIS, PC, Bellechasse
Pierre H. VINCENT, PC, Trois-Rivières
Lise BOURGUAULT, PC, Argenteuil-Papineau
Gabriel FONTAINE, PC, Lévis
Suzanne DUPLESSIS, PC, Louis-Hébert
Michel CHAMPAGNE, PC, Champlain
François GERIN, PC, Mégantic-Compton-Stanstead
Darryl GRAY, PC, Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine
Anne BLOUIN, PC, Montmorency-Orléans

Nic LEBLANC, PC, Longueuil
Andrée CHAMPAGNE, PC, St-Hyacinthe-Bagot
Warren ALLMAND, PLC, NDG-Lachine-Est
André OUELLET, PLC, Papineau
Raymond GARNEAU, PLC, Laval-des-Rapides
Louis PLAMONDON, PC, Richelieu
Jean LAPIERRE, PLC, Sherbrooke
Jacques GUILBAULT, PLC, Saint-Jacques
Jean-Pierre BLACKBURN, PC, Jonquière
Maurice TREMBLAY, PC, Lotbinière
Carlo ROSSI, PLC, Bourassa
Jean-Claude MALEPART, PLC, Sainte-Marie
Marc FERLAND, PC, Portneuf
Gagliano GAGLIANO, PLC, St-Léonard-Anjou
Sheila FINESTONE, PLC, Mont-Royal
Lucie PEPIN, PLC, Outremont
Monique TARDIF, PC, Charlesbourg
Richard GRISE, PC, Chambly
Carole JACQUES, PC, Mil-Mercier
Marcel DANIS, PC, Verchères

Abstention:

Gabrielle BERTRAND, PC, Brome-Missisquoi

Absents:

Brian MULRONEY, PC, Manicouagan
Marcel MASSE, PC, Frontenac

Roch LASALLE, PC, Joliette
Claudy MAILLY, PC, Gatineau

Jean-Guy HUDON, PC, Beauharnois-Salaberry
Charles HAMELIN, PC, Charlevoix

Jean-Luc JONCAS, PC, Matapédia-Matane
Claude LANTHIER, PC, LaSalle

Suzanne BLAIS-GRENIER, PC, Rosemont
André BISSONNETTE, PC, Saint-Jean

Michel CÔTE, PC, Langelier
Marcel CRUT-HOMME, PLC, Saint-Denis

Thérèse KILLENS, PLC, St-Michel-Ahuntsic
David BERGER, PLC, Laurier

Alain TARDIF, PLC, Richmond-Wolfe
Michel GRAVEL, PC, Gamelin

Gilles GRONDIN, PLC, Saint-Maurice
Robert TOUPIN, IND, Terrebonne

Donald JOHNSTON, IND, Westmount

Dans certains cas, l'absence d'un député ne signifiait pas un refus de sa part de participer au vote. Quelques-uns pouvaient, par exemple, se trouver à l'étranger.

SUITE DE LA UNE

OPTIONS

Toutes les options rejetées

Selon M. Bouchard, les députés ont indiqué par leur vote qu'ils étaient déchirés. Ils demandent au gouvernement, ajoute-t-il, d'essayer de proposer, dans un projet de loi, un compromis qui pourrait les rallier.

Le ministre refuse de dire quand le gouvernement se prononcera. «On sort d'un tel débat, a-t-il ajouté, relativement brisés et torturés. Alors, on va prendre un certain temps et ça n'a rien à voir avec les élections. Quand je parle de la vie d'un enfant, je ne parle pas de politique. Ce n'est pas le temps».

Le gouvernement prendra-t-il une décision avant les élections? «Je ne le sais pas. Ce sera la volonté du premier ministre et du cabinet qui s'exprimeront au cours, j'imagine, des semaines qui viennent», a répondu M. Bouchard.

Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a déploré «le manque de leadership» du gouvernement, avant de souligner l'absence de M. Mulroney et de M. Turner. Il a également noté que le NPD était le seul parti qui avait profité de ce débat pour élaborer une politique sur l'avortement.

Le député libéral de Laval-des-Rapides, M. Raymond Garneau, a dit que «le premier ministre a manqué de courage. On lit dans les journaux qu'il ne fera connaître son point de vue que lorsqu'il y aura un projet de loi: ça prend du toupet pour nous faire faire une chose ridicule comme celle-là».

Sa collègue d'Outremont, Mme Lucie PEPIN, a déclaré à l'issue du vote qu'il est «difficile de faire comprendre aux hommes que nous avons un droit fondamental de décider lorsqu'on est enceinte de poursuivre mentalement et physiquement une grossesse».

Le porte-parole de la Coalition pour la vie, M. Frank Foley, a dit que les membres de cet organisme entendent travailler très fort pour faire élire des députés «pro-vie» dans tous les comtés.

Le président de la Chambre, M. John Fraser, a jugé «irrecevables» 13 des 21 amendements proposés, dont celui qui était présenté par le Nouveau Parti démocratique (NPD) et qui représentait le plus fidèlement l'option «pro-choix». Les autres propositions ont été regroupées.

Un autre amendement, qui se voulait un compromis et qui était proposé par Mme Mary Collins, députée conservateur, n'a recueilli que 29 voix, dont celles du ministre responsable de la Condition féminine, Mme Barbara McDougall, et des ministres Monique Landry, Monique Vézina, Flora MacDonald, Pat Carney, Pierre Blais, Pierre Cadieux, Gerry Weiner, Joe Clark et Doug Lewis.

Chez les libéraux, Lucie PEPIN, Sheila Finestone, Raymond Garneau, Jean Lapierre et Carlo Rossi ont voté en sa faveur. Tous les néo-démocrates s'y sont opposés parce que, a dit Mme Marion Dewar, il fait en sorte que l'avortement relève encore du domaine criminel. Selon elle, le résultat du vote commande au gouvernement de ne pas intervenir.

Les membres du cabinet qui ont approuvé l'amendement mis de l'avant par les «pro-vie», sont notamment Benoît Bouchard, le ministre de la Santé Jake Epp, le vice-premier ministre Don Mazankowski et le ministre de la Défense, Perrin Beatty. □



Le leader adjoint du gouvernement en Chambre, M. Doug Lewis, a répondu aux questions des journalistes à sa sortie des Communes, où la motion gouvernementale sur l'avortement ainsi que les cinq amendements soumis par les députés ont été défaits.

PHOTOLASER CP

La relève abonde chez les sœurs d'Afrique

étaient, à cette époque-là, victimes de disettes et atteints de choléra. La communauté a essaimé par la suite vers l'Afrique noire où les besoins étaient également grands.

Sœur Cloutier a déclaré à La

Presse que les candidates à l'action sociale en Afrique doivent s'armer de courage. Les difficultés ne sont pas disparues avec les progrès de la médecine. Aujourd'hui, selon elle, les problèmes sont d'un caractère différent de ceux qui surgissaient sous le régime colonial.

La religieuse ajoute, tout en regrettant un peu de s'en ouvrir, que la pression actuelle est «psychologique». Les changements de régime créent ainsi une certaine insécurité. «Il y a 50 ans, explique-t-elle, le plus grand danger était celui de mourir. Il arrivait en effet qu'un prêtre meure dans la vingtaine parce qu'on ne connaissait pas, comme aujourd'hui, les traitements aux maladies tropicales. Aujourd'hui la pression est d'un autre ordre».

Les éventuelles collaboratrices des religieuses pourront être payées. Un médecin, par exemple, pourra recevoir, par contrat, un salaire de l'hôpital où elle oeuvrera. Mais les missionnaires laïques travailleront pour un temps, deux ans par exemple, sans être rémunérées — «comme les religieuses» —, et elles devront payer leur propre billet d'avion.

Les Sœurs de Notre-Dame d'Afrique, dont le siège est à Rome, comptent 1 530 membres parmi lesquelles on dénombre 245 Canadiennes, principalement des Québécoises de culture française. La moitié de ces Canadiennes se trouvent actuellement en Afrique, particulièrement dans les pays de culture anglaise: en Éthiopie, en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie et en Zambie, par exemple.

Mère Cloutier estime ainsi que les revendications québécoises relatives à la protection de la langue française sont ridicules, car «tout le monde devrait être bilingue». Pour elle, il faut transcender ces questions, s'attaquer «aux vrais problèmes». Les Québécois, poursuit-elle, devraient, au lieu «de se battre pour la langue» commencer par «moins massacrer le français lorsqu'ils le parlent».

Par les temps qui courent la congrégation, dont les origines sont françaises, forme une trentaine de filles qui aspirent à la vie religieuse. Les novices, dont les origines sont diverses, se trouvent principalement à Lyon et à Toulouse. Il n'y en a pas du tout au Canada. Cela, explique la religieuse, est dû à la «crise familiale et sociale» que traverse actuellement le Québec. Il s'agit donc maintenant, indique-t-elle, de revoir le recrutement et d'accorder son importance à l'apostolat laïc.

Sœur Cloutier, enfin, n'a pas dit combien d'aspirantes missionnaires laïques seront choisies. Mais elle croit qu'il devrait s'en trouver plusieurs qui enrichiront «le charisme particulier» de l'ordre religieux, une vocation qui consiste à oeuvrer dans des domaines difficiles: le paramédical, l'assistance publique dans les bidonvilles, et les secours d'urgence notamment. □

MANDELA

La maison de Mandela incendiée

qu'il s'agissait du dernier épisode d'un conflit opposant les élèves d'un établissement secondaire à l'équipe de football Mandela. Les membres de cette équipe escortent souvent Winnie Mandela et semblent parfois lui servir de gardes du corps.

Il semble que les écoliers incendiaires aient voulu se venger d'un assaut mené précédemment contre eux par des membres de l'équipe de football résidant dans des habitations adjacentes à la maison de Mme Mandela.

Plusieurs témoins, dont un professeur de l'école secondaire, ont rapporté que les adolescents avaient criblé l'habitation de pierres, abattu la grille du jardin et répandu de l'essence dans les pièces avant d'y mettre le feu.

M. Amichand Soman, avocat des Mandela, a indiqué que Nelson Mandela avait donné pour instruction à la famille, depuis sa cellule du Cap, de ne faire aucune déclaration sur l'incident. Le dirigeant nationaliste noir a été informé de l'incendie par son avocat Ismail Ayob, qui s'est rendu auprès de lui à la prison de Pollsmoor.

Nelson Mandela avait loué la maison dans les années 1950, avant son mariage avec Winnie, et le logement était devenu un lieu identifié à la lutte de millions de Noirs contre l'apartheid.

Plusieurs Noirs ont exprimé leur stupeur hier.

Aubrey Mokoena, président du mouvement interdit «campagne pour la libération de Mandela», a déclaré que «personne ne pouvait attaquer le foyer de Nelson Mandela hormis les forces du mal et des ténébres».

«Comment les enfants ont-ils pu faire ça à Nelson? Il lutte pour les droits de tous les Noirs», a déclaré un voisin atterré tandis qu'une foule dense se pressait devant les débris de l'habitation.

Selon des témoins, l'incendie s'est déclaré subitement et une chaleur intense a maintenu à distance les habitants noirs du voisinage qui tentaient de sauver les meubles et les biens de Mandela. Parmi eux, on remarquait notamment Trevor Tutu, fils de l'archevêque anglican Desmond Tutu, qui habite la même rue. Trevor Tutu a enjambé le muret entou-

rant le jardin pour s'approcher de la maison et a crié aux gens restés dans la rue qu'elle était manifestement vide, ont ajouté les témoins.

Nelson Mandela, leader historique du Congrès national africain (ANC, interdit), a «fêté» la semaine dernière son 70^e anniversaire dans sa prison du Cap, où il purge depuis 1962 une peine de réclusion à perpétuité pour soulèvement armé contre le régime blanc de Pretoria.

En août 1985, un incendie avait détruit une clinique administrée par Winnie Mandela à Brandford, municipalité rurale de l'État libre d'Orange où elle a vécu pendant une dizaine d'années après avoir fait l'objet d'une mesure de bannissement de la part du gouvernement sud-africain.

La cause de l'incendie qui détruisait la clinique n'a jamais été établie, et Winnie Mandela a par la suite transgressé la mesure de bannissement en regagnant son domicile de Soweto.

D'autre part, le ministre sud-africain de l'Intérieur, M. Stoffel Botha, a annoncé hier qu'il avait décidé de «suspendre temporairement» les nouvelles mesures restreignant la liberté de la presse.

Ces mesures devaient entrer en application dimanche, obligeant les journalistes travaillant pour des agences de presse, à l'exception des grandes agences étrangères, à se faire enregistrer auprès du gouvernement. En cas de refus, ils étaient passibles de peines de prison allant jusqu'à dix ans et d'amendes pouvant atteindre \$9 400.

Ces dernières semaines, des journalistes, des groupes de défense des droits civiques et plusieurs ambassades de pays étrangers avaient demandé au gouvernement sud-africain de lever ces mesures. Les journalistes avaient affirmé qu'elles visaient leurs confrères critiquant le gouvernement.

Ces mesures visaient principalement une dizaine de petites agences régionales, implantées surtout au Cap, à Port Elizabeth et à East London, sur la côte sud, ainsi qu'à Durban sur la côte est du pays.

La majorité de ces agences, qui fournissent leurs informations aux journaux mais aussi aux grandes agences étrangères, déploient une activité militante au service de la cause anti-apartheid. Bien que légales, leur production est souvent jugée «subversive» par les autorités. □

PIÉTONS

Ils sont motorisés, mais ce sont des piétons...

Elle a déjà subi un petit accrochage dans une ruelle. Une automobile a frôlé l'appui-pieds de son fauteuil roulant. «J'assume mon entière responsabilité. Il le faut, sinon je resterais à la maison. Avec ce fauteuil, la vie est belle. Je vais partout sans l'aide de personne». Elle s'est fait installer un rétroviseur pour mieux surveiller les automobiles. «Ce n'est pas obligatoire, mais c'est plus sécurisant».

En général, les policiers se montrent tolérants et surtout très compréhensifs. «Nous les considérons comme des piétons. S'il fallait donner des billets de contravention à tous les piétons qui ne respectent pas les règlements de circulation, on n'en finirait plus. Je ne vois pas pourquoi il faudrait être plus sévère envers les handicapés motorisés. C'est avant tout un problème de société», explique l'agent Gérard Delisle, conseiller à la circulation à la police de la CUM.

Il n'existe pas de règlement particulier pour ce transport nouveau genre. Dans le Code de la sécurité routière, on ne considère pas les fauteuils roulants mus électriquement comme des véhicules motorisés. «C'est une béquille, une prothèse», dit M. Delisle.

Selon lui, il n'y a pas encore lieu de s'inquiéter. «Bien qu'ils soient un peu plus nombreux dans les rues, on ne peut pas parler de vague». Malgré tout, certains policiers se préoccupent de la sécurité. Récemment, il a reçu un rapport de l'un d'eux qui se demandait s'il ne faudrait pas donner plus d'information aux handicapés qui circulent souvent face aux automobiles dans des rues achalandées.

Éveline Desroche, technicienne au centre Lucie-Bruneau, montre depuis dix ans à des handicapés comment circuler sur les trottoirs et dans la rue lorsque cela est nécessaire. Elle admet qu'il existe des problèmes. «Certains se conduisent d'une façon imprudente, comme s'ils étaient inconscients des dangers. La peur de la rue s'estompe rapidement».

Selon elle, un handicapé du quartier a déjà reçu une contravention. «Nous n'étions pas choqués. C'est parfois la seule façon d'exercer un contrôle». A la fin de la période d'entraînement, il lui arrive d'écrire dans le dossier que tel handicapé ne peut sortir sans être accompagné d'une personne responsable. Elle souhaite qu'il y ait un jour une réglementation pour diminuer les risques d'accidents.

Alphonse Roberge, éducateur, explique que la plupart des handicapés qui circulent dans les rues ont toute leur tête. «Ils ne sont pas fous et ils essaient de prendre

leur place comme les cyclistes. L'autonomie ne s'acquiert pas sans heurts».

À la Ville de Montréal, le Dr Gérard Legault, conseiller municipal dans le secteur l'Acadie, qui est aussi directeur des services professionnels à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, s'intéresse à ce problème. Avec quelques autres, il travaille à l'élaboration d'une politique d'accessibilité pour les handicapés. Il ne s'étonne pas de les voir circuler dans les rues. «On a beau avoir construit des rampes d'accès, les trottoirs sont souvent encombrés par des poubelles, des bancs publics et autres objets». Le Dr Legault assure qu'il a l'intention de se faire le défenseur des droits des handicapés au cours de la prochaine année.

Jacques Riopel, 62 ans, souffre de dystrophie musculaire. Il se promène en fauteuil motorisé depuis cinq ans. «Moi, je reste sur le trottoir». Il désapprouve la conduite des handicapés qui circulent dans la rue. «Ils font exprès pour se faire détester des automobilistes. J'en ai même vu une sur un boulevard, branchée à des tubes. On a beau être handicapé, il ne faut pas exagérer». Il y a, évidemment, des jeunes qui conduisent en état d'ébriété ou s'amusent à faire du slalom.

À la Régie de l'assurance automobile, on ne dispose pas de statistiques sur les accidents impliquant des fauteuils roulants. Il s'agirait surtout de cas isolés.

Jean-Jacques Desjardins, assistant gérant chez Pro Mobile, atelier de réparation qui sert la clientèle du centre Lucie-Bruneau, affirme qu'il y a peu d'accidents. Depuis quatre ans, il n'a vu que deux accidents mineurs. Pour améliorer la sécurité, on pose depuis quelque temps des auto-collecteurs réflecteurs sur les fauteuils. Pas question de modifier les voitures pour augmenter la puissance, la Régie de l'assurance maladie refuserait de payer la facture. □

Nouveau rédacteur en chef au journal Le Droit d'Ottawa

du bureau de La Presse
OTTAWA

Le vice-président au marketing de la Presse Canadienne, André Prefontaine, a été nommé hier éditeur adjoint et rédacteur en chef du journal *Le Droit* d'Ottawa, une filiale du groupe Unimédia.

Journaliste à *La Tribune* de Sherbrooke à la fin des années 70, M. Prefontaine a ensuite été correspondant de la Presse Canadienne à Ottawa de 1979 à 1981 avant de passer au bureau montrealais de l'agence. Depuis 1983 il a occupé diverses fonctions au siège de l'organisme à Toronto.

Seul quotidien de langue française en Ontario, *Le Droit* se relève péniblement d'une grève qui a paralysé ses activités pendant 10 semaines le printemps dernier.

À la reprise de la publication, la direction a remercié 24 des 59 employés de la rédaction et adopté le format tabloïd pour tenter de séduire de nouveaux lecteurs. L'opération s'est révélée décevante puisque la tirage du journal a chuté de 42 000 à 37 000 au cours des derniers mois, ce qui se répercute évidemment sur ses revenus publicitaires.

1 350 donneurs attendus à la collecte de sang des Expos

La Croix-Rouge se déplacera au Stade olympique aujourd'hui où se déroulera la collecte de sang des Expos de Montréal, de 10 h à 19 h, au niveau 200.

L'objectif de cette collecte a été fixé à 1 350 donneurs.

Par conséquent, le service de collecte de sang du Centre permanent de la Croix-Rouge, sis au 3131 est de la rue Sherbrooke, sera exceptionnellement fermé pour la durée de l'événement. Toute personne désirant faire un don de sang aujourd'hui est donc priée de se présenter au Stade olympique.

Toutefois, le service d'aphérèse du Centre permanent sera maintenu et les donneurs de plasma ayant un rendez-vous pourront se présenter à l'heure prévue.

Ensemble on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

Un foetus n'est pas une personne, tranche la Cour d'appel de la C.-B.

d'après Canadian Press
VANCOUVER

Un foetus ne devient une personne que lorsqu'il a complètement quitté, en vie, le sein de sa mère, dont il continue de faire partie même lorsqu'il s'est engagé dans l'excavation pelvienne.

C'est ce qu'a souligné hier la Cour d'appel de Colombie-Britannique, en décrétant que deux sages-femmes avaient été erronément condamnées pour négligence criminelle letale à la suite de la mort, en mai 1985, d'un bébé qu'elles avaient tenté de mettre au monde au domicile de la mère.

Cassant le jugement d'un tribunal inférieur, la Cour d'appel a substitué une condamnation pour négligence criminelle ayant causé des blessures à la mère, Jewel

Voth, en faisant valoir que les blessures infligées au bébé l'avaient en fait été à la mère puisque l'enfant n'était pas encore né.

«Selon la loi, l'enfant, lorsqu'il se trouve dans le col de l'utérus, fait encore partie de la mère», a précisé le juge en chef Nathan Nemetz.

«Même si la Cour suprême du Canada a reconnu que l'État détenait un intérêt dans le développement, la préservation et la protection du foetus, il n'est pas, à notre avis, approprié pour les tribunaux d'amplifier la loi dans ce domaine».

«Si le Parlement juge approprié de protéger un enfant durant la naissance contre toute acte de négligence criminelle de la part de personnes aidant à cette naissance, il pourra légiférer sur cette question.»

LA MÉTÉO

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	14	33	encl. p. nuage
Outaouais	14	30	encl. p. nuage
Laurentides	15	33	encl. p. nuage
Cantons de l'Est	16	33	encl. p. nuage
Mauricie	15	33	encl. p. nuage
Québec	16	35	encl. p. nuage
Lac-Saint-Jean	17	28	encl. p. nuage
Rimouski	19	27	encl. p. nuage
Gaspésie	16	27	encl. p. nuage
Baie-Comeau	15	26	encl. p. nuage
Sept-Îles	15	26	encl. p. nuage

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	13	20	nuageux
Edmonton	10	22	nuageux
Regina	18	29	quelq. nuage
Winnipeg	21	36	quelq. nuage
Toronto	18	30	quelq. nuage
Fredericton	17	24	quelq. nuage
Halifax	16	22	brouillard
Charlottetown	18	25	nuageux
Saint-Jean	11	21	brouillard

États-Unis	Min.	Max.	Aujourd'hui
Boston	20	27	N.-Orléans
Buffalo	17	30	Pittsburgh
Chicago	21	37	S. Francisco
Miami	29	31	Washington
New York	22	30	Dallas

les capitales	Min.	Max.	Aujourd'hui
Amsterdam	16	23	Madrid
Athènes	16	26	Moscou
Acapulco	27	33	Mexico
Berlin	12	20	Oslo
Bruxelles	8	22	Paris
Buenos Aires	9	15	Rome
Copenhague	12	21	Séoul
Genève	19	23	Stockholm
Hong Kong	25	28	Tokyo
Le Caire	24	36	Trinidad
Lisbonne	17	29	Vienne
Londres	14	18	

La Quotidienne

Tirage d'hier

a trois chiffres 881

a quatre chiffres 7311

30-5-01
Le vendredi 29 juillet 1988

Les dirigeants d'Outremont partent en guerre contre les injustices de l'évaluation

FLORIAN BERNARD

L'administration municipale d'Outremont prépare, depuis quelques semaines, un document qui remettra en question tout le système actuel d'évaluation foncière, non seulement dans la région métropolitaine, mais à travers le Québec.

Ce document dont une première ébauche a été remise, en début de semaine, aux membres du conseil, attaque sans réserve, au niveau des principes et de l'application, les injustices engendrées par le système de taxation municipale, basé sur l'évaluation foncière.

Destiné au nouveau ministre des Affaires municipales, M. Pierre Paradis, et au juge Richard Beaulieu, président de la Commission municipale, le document d'Outremont mettra en lumière les disparités et les iniquités qui existent dans le système d'évaluation, selon les régions.

En matière d'évaluation foncière et de taxation, tous les citoyens du Québec ne sont pas traités de manière uniforme. Ceux qui demeurent dans les zones fortement urbanisées, notamment dans la région de Montréal, sont victimes de la spéculation foncière et d'un marché immobilier complètement déboussolé.

Au cours d'une entrevue avec *La Presse*, hier, le maire d'Outremont, M. Jérôme Choquette, a déclaré que le grand principe de base qui apparaîtra tout au long du document sera l'urgence d'instaurer un système qui permettra à tous les contribuables d'être traités avec égalité et équité, peu importe la région.

Avec le système actuel, a-t-il



PHOTO THEQUE La Presse

A Outremont, comme dans d'autres villes de la CUM, la spéculation a pour effet de faire grimper les taxes, lesquelles sont basées sur l'évaluation foncière.

dit, c'est un peu comme si on avait divers codes criminels selon la région qu'on habite, avec des peines différentes pour le même type de crime. Il n'est pas normal, selon le maire d'Outremont, que des citoyens aient à payer des taxes différentes pour des services identiques, à cause d'un système d'évaluation directement influen-

cé par un marché immobilier sans contrôle.

M. Choquette a refusé de divulguer les détails du document. Il a expliqué que les membres du conseil se sont entendus pour tenir une conférence de presse, dans quelques semaines, au moment où le document final sera remis au ministre des Affaires municipa-

pales. «Nous continuons de travailler à notre document et nous l'améliorons constamment. Il est encore trop tôt pour le rendre public. Nous profiterons des audiences de la Commission municipale — qui fait enquête sur le service d'évaluation de la CUM — pour le déposer et le rendre public» a-t-il indiqué.

Le nombre d'accidents mortels chute de 30% sur l'île de Montréal

NATHALIE GILBERT

L'île de Montréal remporte la palme régionale de la bonne tenue routière avec une chute de près de 30 p. cent du nombre de victimes de la route depuis le début de l'année. Le nombre de morts est passé de 41 à 29 et celui des blessés graves a diminué de 11 p. cent. Même chose pour les blessés légers qui sont au nombre de 5433 comparativement à 5082 l'année précédente.

L'ensemble du Québec présente aussi un bilan routier positif. Les statistiques de la Régie de l'assurance automobile révèlent une diminution de 1,8 p. cent du nombre total de victimes entre janvier et mai.

Un miracle? M. Jean Brûlot, reporter à la circulation et président d'honneur du comité régional de l'Année québécoise de la sécurité routière, y voit plutôt les fruits d'un travail d'équipe: «La surveillance policière accrue, les campagnes de sensibilisation et la bonne publicité sur l'importance de la prudence sur les routes ont contribué à ce succès. Il y a de quoi se pêter les bretelles!»

Les cyclistes auraient sûrement droit à une médaille pour leur excellente conduite. Sur l'île de Montréal, le nombre total de victimes à vélo est passé de 580 à 306, soit une diminution de 47 p. cent. Les motocyclistes ne sont pas en reste puisque le nombre d'accidentés a diminué de 24 p. cent. Les piétons obtiennent aussi

une bonne note puisque 958 d'entre eux ont été impliqués dans des accidents comparativement à 1034 en 1987.

Mais les statistiques routières ne sont pas teintées que de rose. En effet, le nombre de victimes d'accident en véhicules de promenade a connu une hausse de 0,2 p. cent. Le nombre de blessés légers a aussi augmenté de 0,8 p. cent tandis que le nombre de morts diminuait de 28 p. cent.

M. Brûlot a bon espoir que cette tendance positive se poursuive jusqu'à la fin de 1988, même si les mois de juin, juillet et août ont la peu enviable réputation d'être les plus meurtriers. «Nous continuerons nos efforts de sensibilisation. L'accent sera mis sur la sécurité autour des écoles et sur la consommation d'alcool au volant. De plus, le symposium canadien sur la sécurité routière aura lieu à Montréal à l'automne», ajoute M. Brûlot.

Déjà, les chiffres préliminaires du mois de juin laissent présager le meilleur. Environ 950 accidents avec blessés ont été dénombrés comparativement à 1158 pour juin 1987. Le nombre de personnes blessées a aussi diminué, passant de 1477 l'an passé à 1163 cette année.

Du côté des ponts, le tableau est aussi réjouissant. Pour les six premiers mois de l'année, 376 accidents ont été dénombrés sur le pont Champlain (420 en 87) tandis que sur le pont Jacques-Cartier, on en comptait 208 (280 en 87).

«Complot» contre l'agent Gosset? La police ferme le dossier

BRUNO BISSON

Une enquête sur un soi-disant complot d'assassinat contre l'agent Allan Gosset a conduit à l'arrestation d'une personne de race noire et à sa comparution pour possession d'une arme prohibée.

La police a refusé de divulguer l'identité de cet individu afin d'éviter que son nom soit relié à un complot qui n'aurait jamais existé d'après l'enquête menée à la section des homicides de la CUM. Les enquêteurs ont d'ailleurs recommandé que ce dossier soit fermé.

Le *Journal de Montréal* titrait, hier, en première page que les anciens collègues d'Allan Gosset ont craint pour la vie de ce dernier après que des informations eurent circulé à propos d'un complot ourdi par des éléments extrémistes de la communauté noire de Montréal.

Une source proche de cette enquête a confirmé hier à *La Presse* que les informations reçues par le service de police de la CUM au début de juillet, émanaient de personnes sérieuses.

Les enquêteurs de la section des homicides de la CUM ont déployé tous les moyens à leur



Allan Gosset

disposition pour évaluer le présumé complot. Plusieurs personnes ont été interrogées en rapport avec cette affaire.

Les enquêteurs de la section des homicides ont vite abandonné l'hypothèse voulant qu'un tueur à gages ait été embauché aux États-Unis pour assassiner l'agent Gosset. Cette piste n'aurait jamais été qu'une rumeur non-fondée.

L'agent Gosset a quitté Montréal pendant une dizaine de jours, dès que le service de police a eu vent du présumé complot, mais il a toujours refusé l'escorte de policiers spécialisés de la protection des délégués et témoins dans des affaires criminelles.

Assurés de toucher leur salaire, 10 marins du Feder Gulf rentrent au Mexique

MARIO GILBERT

Dix des 17 marins du *Feder Gulf* ont quitté Montréal par avion, hier soir, en direction de Mexico. De plus, ils ont reçu de leur employeur, *Flottamar*, l'assurance que leur salaire leur sera versé en totalité. La compagnie mexicaine leur a promis \$1 500 en arriéré de salaire. Mais les sept autres marins qui ne sont pas partis hier devront rester sur le bateau, leur contrat n'étant pas expiré.

Sur le pont, hier, les marins mexicains ne cachaient pas leur joie de retourner au pays. Mais ils ont aussi exprimé leur reconnaissance envers tous ceux qui les ont aidés depuis une semaine en leur faisant parvenir de la nourriture. D'ailleurs, plusieurs embarcations de plaisanciers bourdon-



PHOTO REUTER

naient autour du *Feder Gulf*, hier, à la veille de leur départ. Le consul mexicain à Montréal, José Luis Vallarta, qui avait usé de son influence cette semaine pour fai-

re avancer le dossier, était aussi présent pour saluer ses compatriotes.

Rappelons que le *Feder Gulf* est

Les Jeunes Récupérateurs ne veulent plus du vieux papier journal des Longueuillois

PIERRE BELLEMAIRE

Finie la récupération du papier journal à Longueuil. Du moins, jusqu'à nouvel ordre!

Les cinq boîtes, servant à recueillir les vieux journaux, ont été enlevées hier soir et deux d'entre elles ont été transportées aux abords de l'hôtel de ville de Longueuil en guise de protestation.

Les Jeunes Récupérateurs, une entreprise sans but lucratif implantée dans ce milieu depuis maintenant cinq ans, n'ont plus les moyens de poursuivre leur travail sans l'aide de l'administration du maire Roger Ferland.

«La décision d'enlever les boîtes n'est pas d'ordre écologique, mais plutôt d'ordre économique», explique Myriam Tison, directrice générale de cette jeune firme, dont les quartiers généraux sont précisément situés dans le parc industriel de Longueuil.

Il est d'ailleurs ironique de constater que, parmi les banlieues de la Rive-Sud — Boucherville, Saint-Lambert et Lemoyne — liées par contrat avec les Jeunes Récupérateurs, seule la ville de Longueuil refuse depuis plusieurs mois d'honorer sa dette envers la jeune entreprise. Longueuil qui, en 1986, faisait preuve d'avant-gardisme en initiant le mouvement de la récupération du papier journal.

«Les tergiversations — depuis février — sur le paiement de cette dette ont assez duré, d'autant

plus que notre compte de banque est actuellement dans le rouge», explique Mme Tison.

Pression populaire

Celle-ci espère que le public longueuillois qui, l'an dernier, déposait environ 700 tonnes métriques de papier dans les boîtes des Jeunes Récupérateurs, manifesterait son mécontentement à l'endroit de l'administration Ferland, dont le leitmotiv vise à promouvoir la qualité de vie sur son territoire.

Depuis le début de 1987, les Jeunes Récupérateurs n'ont reçu qu'une avance de \$4 000 — c'était il y a quelques jours à peine — sur une facture globale de \$35 000. De leur côté, les dirigeants de Longueuil, la plupart en vacance, ne semblent pas considérer ce dossier comme prioritaire, a-t-on laissé entendre.

On exige des villes \$35 la tonne pour récupérer le papier, que les Jeunes Récupérateurs vendent aux Papiers Cascades \$30 la tonne. Mais pour traiter ce vieux papier expédié aux Papiers Cascades, les Jeunes Récupérateurs doivent déboursier \$85 la tonne.

Heureusement, cette jeune firme arrondit son budget en traitant à profit les papiers fins, le papier informatique, le papier couleurs et le carton. La moitié de son budget — \$150 000 — provient de subventions gouvernementales. On vise deux objectifs: procurer de l'emploi à près d'une vingtaine de jeunes et contribuer à la protection de notre environnement.



PHOTO RENE PICARD, La Presse

Myriam Tison fait comprendre à M. Robert Bourassa que les Jeunes Récupérateurs n'ont plus les moyens de faire la cueillette du papier journal à Longueuil.

Quasi-collision au large de Terre-Neuve

Presse Canadienne
TORONTO

Un avion de la compagnie Worldways Canada avec 246 passagers à son bord a dû grimper soudainement pour éviter une collision avec deux bombardiers soviétiques et deux avions de chasse canadiens, au large de la côte de Terre-Neuve, plus tôt cette semaine, a-t-on appris hier.

Selon un porte-parole de la compagnie aérienne, M. Bill Doucette, l'équipage du DC-8, qui effectuait la liaison Londres-Toronto mercredi, a constaté que les avions militaires volaient à une distance de 150 à 300 mètres à peine de son corridor de vol. Le pilote a rapporté que les quatre appareils se sont trouvés sur son chemin, et qu'il a dû effectuer une ascension prononcée et un virage à droite pour les éviter.

L'équipage n'avait pas été informé que des appareils militaires se trouvaient dans la même zone

que lui. L'incident est survenu dans l'espace aérien international.

Personne n'a été blessé et le vol nolisé s'est poursuivi jusqu'à Ottawa, puis Toronto.

Le capitaine Don Roy, porte-parole du ministère de la Défense à Ottawa, a confirmé hier que deux bombardiers soviétiques avaient été interceptés et escortés par deux avions de chasse américains. Deux CF-18 canadiens se trouvaient également dans le même secteur. La veille, le ministère avait émis un communiqué de routine au sujet de l'interception, la 16e cette année, sans faire aucune mention de la collision évitée de justesse.

Il a dit ne pas savoir comment les chasseurs avaient pu se trouver sur le chemin de l'appareil de Worldways, et les responsables de l'aéroport de Gander, la tour de contrôle la plus proche, ont pour leur part renvoyé les demandes d'information à Transport Canada, à Ottawa.

JAMAIS DEUX SANS TROIS!
LA SUPERGRILLE DE MOTS CROISÉS
LA PRESSE VOUS REVIENT!



DIMANCHE DANS

La Presse

en collaboration avec DICOROBERT
DE TRÈS BEAUX PRIX À GAGNER



Avortement: la Régie aux trousse des médecins

Presse Canadienne

■ Les femmes ayant subi un avortement dans une clinique privée au Québec sont susceptibles de recevoir la visite d'enquêteurs du gouvernement dans les prochaines semaines, rapportait hier la télévision de Radio-Canada.

La Régie d'assurance-maladie veut ainsi s'assurer que les médecins qui ont fait une réclamation pour un avortement ont bel et bien posé un tel acte, et qu'ils n'ont pas touché de frais supplémentaires.

La Régie part en guerre contre les médecins qui pratiquent des avortements en clinique privée en exigeant des frais supplémentaires de leurs patientes, et a choisi d'envoyer ses enquêteurs chez les femmes qui ont subi un avortement comme moyen de les débusquer.

La Corporation des médecins juge le procédé inacceptable et discriminatoire.

Les médecins sont agacés par le fait que l'enquête de la régie ne porte que sur l'avortement et pas sur d'autres actes médicaux, et que tout cela arrive à un moment où le débat sur la question est au plus fort au pays.

Malgré les protestations des médecins, les listes de patientes sont prêtes et les enquêteurs commenceront leurs visites ces jours-ci.

Les vacances de la construction: une bonne affaire pour Plattsburgh

Presse Canadienne
PLATTSBURGH

■ Même les jours nuageux et humides de la semaine, la plage située sur la rive sud du lac Champlain est bondée ces temps-ci. A l'entrée, l'affiche est française: *La plage est ouverte* et dans le terrain de stationnement voisin, les autos ont des plaques du Québec.

Plattsburgh est une des municipalités du sud de la frontière qui profite pleinement des vacances de la construction au Québec.

Même si dans les autres provinces, on considère cette période de l'année comme une des plus actives dans la construction, les chantiers sont au point mort au Québec durant les deux dernières semaines de juillet. Plusieurs secteurs d'activité et de grosses industries emboîtent le pas.

«On adore ça, les vacances de la construction», a déclaré récemment Gaetan Lafrance, qui mettait fin à un lunch avec sa famille dans un coin ombragé non loin de la plage.

M. Lafrance, un électricien montréalais, a remarqué que l'immobilisation de tous les chantiers de construction de la province garantissait leurs emplois aux travailleurs au retour de leurs vacances et donnait aux



Martial Laquerre (à gauche) et Jean-Claude Croteau profitent des vacances de la construction, au Québec, pour se détendre au soleil sur une plage de Plattsburgh, dans l'État de New York.

PHOTOLASER CP

jeunes travailleurs la chance d'avoir des vacances durant l'été.

«De cette façon, c'est juste pour tout le monde», a ajouté M. Lafrance.

M. Normand Beaulieu, beau-

frère de M. Lafrance et mécanicien de Montréal, a noté qu'une telle période de vacances était finalement payante pour les employeurs qui n'ont pas besoin de fonctionner avec leur main-d'œuvre la moins expérimentée

ou d'engager des employés temporaires.

Selon lui, les vacances améliorent indirectement la productivité, car aucun travailleur ne peut donner son plein rendement quand il fait chaud et lors-

que la majorité de la population est en vacances.

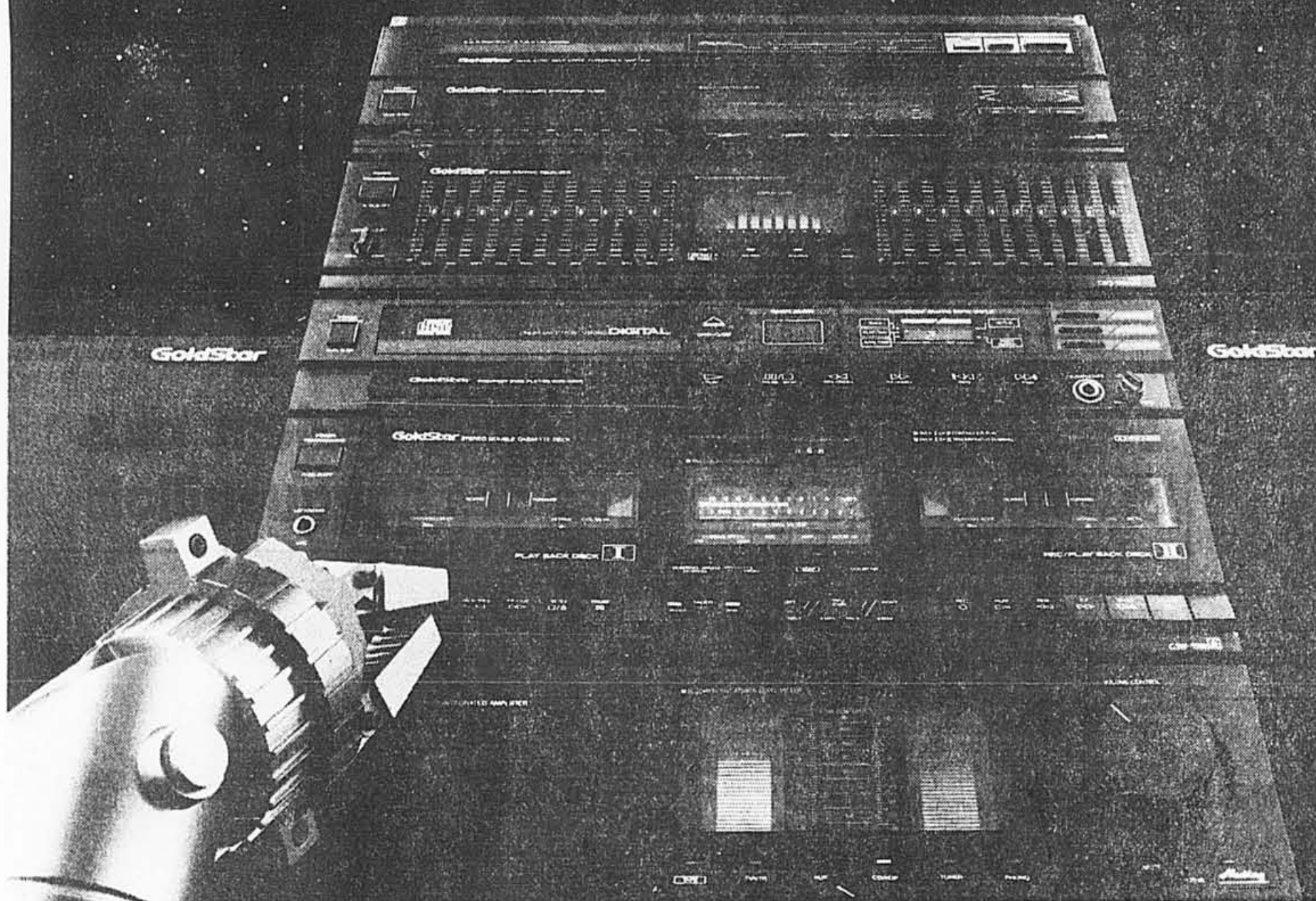
Les vacances de construction ont fait leur apparition dans certaines conventions collectives au Québec à la fin des années 50. C'est seulement en 1971 qu'elles ont constitué une demande négociée dans toute la province par les syndicats des métiers de la construction et l'association des contracteurs. Par la suite, la coutume a été inscrite dans les lois ouvrières de la province.

Certains secteurs d'activité, tels les travaux routiers et ceux qui peuvent être requis dans les piscines publiques et les services d'urgence, échappent à la règle, a souligné M. Richard Charland, porte-parole de la Commission de la construction du Québec, qui voit au respect par l'industrie de la réglementation provinciale et de la convention collective.

Si ces vacances existent, a affirmé pour sa part M. André Martineau, président de l'Institut québécois des relations ouvrières, c'est grâce à la puissance des syndicats de la construction.

«Les Québécois sont agressifs et mous, et quand ils ont une idée dans la tête, ils font tout ce qu'ils peuvent pour la réaliser», a noté M. Martineau, dont l'organisme appuyé par les employeurs effectue des études sur les relations de travail dans la province.

L'erreur est humaine. C'est pourquoi Goldstar teste avec des robots.



Les robots ne se lèvent jamais du mauvais pied et ne font jamais de fautes d'inattention. C'est pourquoi ils sont indispensables à la construction des appareils Goldstar. Pour un fabricant partisan de la perfection c'est l'idéal.

Nos robots peuvent pratiquer les contrôles les plus rigoureux de l'industrie en vérifiant des milliers de composantes de précision comme celles que comporte notre nouvelle chaîne stéréo Goldstar. Ils vérifient les commandes à touche facile de la platine cassette-phono double avec système de copie accéléré, ainsi que la lecture continue, en leur imposant plus de manœuvres que vous ne pourriez jamais leur en faire subir.

Ils s'assurent que l'amplificateur fournira effectivement 200 W de puissance, et que l'analyseur de spectre audio et l'égalisateur graphique à 20 bandes maintiendront les critères prescrits bien après que vous ayez oublié la fiche technique.

Ils feront subir au lecteur de disques compacts et à sa télécommande plus de vibrations que vous ne leur en imposerez jamais, afin de s'assurer que les trois faisceaux de lecture ne sauteront jamais une seule mesure. Vous aurez ainsi la garantie que le système de recherche automatique et la mémoire à 15 positions vous donneront satisfaction pendant des années, et l'assurance d'une longévité exceptionnelle pour votre sélecteur de canal à synthétiseur PLL à 20 mémoires programmables. Tout cela pour le meilleur son et la chaîne stéréo la plus efficace sur le marché.

Chez Goldstar, nous avons un principe: tout ce que nos robots n'ont pas vérifié... n'a pas été vérifié.



GoldStar

Quand l'électronique se fait brillant™

selon l'inventaire
disponible
*lecteur de disques
compacts en option
le produit présenté est
celui de Goldstar

BPC américains entreposés à Bagotville

Presse Canadienne
JONQUIÈRE

■ Quelque 130 000 livres d'équipements contaminés aux biphenyles polychlorés (BPC) appartenant aux Américains sont entreposés sur la base militaire de Bagotville, au Saguenay, depuis près d'un an, et le ministère de l'Environnement est inquiet de cette situation.

La base militaire de Bagotville a rapatrié depuis un an les équipements contaminés aux biphenyles polychlorés que les forces armées canadiennes possédaient à ses stations radar de Senneterre, Moisie et Chibougameau, qui viennent d'être fermées.

Or les Américains possédaient sur ces bases leurs propres installations et aussi des équipements contaminés aux BPC, qui ont été entreposés à Bagotville à la suite d'une entente.

Au ministère de l'Environnement, cependant, on dit tout ignorer de cette entente.

Spécialistes de la cellule en congrès

MARIO GILBERT

■ Plus de 3 000 spécialistes en biologie cellulaire se réuniront à Montréal, du 14 au 19 août, pour causer entre eux d'appareil de Golgi et de granules sécrétoires. Le congrès, organisé par la Fédération internationale de biologie cellulaire, se tiendra pour la première fois au Canada. Les autres congrès de la fédération se sont tenus à Boston en 1976, à Berlin en 1980 et à Tokyo en 1984.

Les organisateurs de l'événement ont promis à leurs congressistes pas moins de quatre prix Nobel de médecine et de physiologie: les docteurs Brown et Goldstein, de l'Université du Texas, le docteur Tanigawa, du MIT, et le docteur Palade, de Yale. Mais au-delà de ces vedettes, on présentera près de 100 communications touchant tous les domaines de la biologie cellulaire. Les spécialistes se régaleront: on examinera la cellule sous toutes ses coutures.

La Fédération internationale de biologie cellulaire regroupe depuis 1972 différentes associations nationales de biologistes de tous les coins du monde: Australie, Chine, Europe (16 pays), États-Unis, Japon, et Canada. L'URSS n'a pas encore sa fédération nationale, et n'est donc pas représentée à la fédération internationale. Mais des biologistes soviétiques seront présents pour communiquer les résultats de leurs recherches.

Pour le grand public, les organisateurs du congrès ont prévu une conférence du Nobel Tanigawa, portant sur les détails moléculaires et la diversité du système immunitaire. En plus du service de traduction simultanée, les organisateurs du congrès ont prévu, pour cette conférence, les services de «traducteurs scientifiques» qui vulgariseront l'information pour les profanes. Cette conférence ouverte aura lieu le 18 août, à 20h, au Palais des congrès.

Malais sommé de quitter le Canada avant le 21 août

Presse Canadienne
SHURBROOKE

«On veut mettre la moitié de la planète entre moi et mon fils. C'est ce qu'on me demande d'accepter, à moi, comme être humain, à moi, en tant que père...»

Alphonsus Liguori Dawson, un ressortissant de Malaisie, âgé de 29 ans, a perdu en l'espace de quelques jours femme, enfant, biens et peut-être, un pays d'adoption.

Le 21 août 1988 il devra avoir quitté le sol canadien, sinon il sera arrêté et expulsé du pays, a-t-il déclaré hier en conférence de presse.

Son histoire est celle des risques, des aléas, des dangers d'un mariage international bâti en quelques semaines.

Alphonsus Liguori Dawson débarque à Vancouver le 8 août 1986, dans le cadre de l'Expo internationale, comme représentant d'une compagnie d'extincteurs de son pays, la Malaisie.

Son visa lui permet de rester au pays jusqu'au 23 décembre 1986. Mais, en novembre, il rencontre celle qui moins de trois mois plus tard deviendra sa femme, une résidente de Vancouver, originaire du Québec, âgée de 20 ans.

Avec décembre arrive l'expiration du visa. Liguori le dit à son

amie qui ne veut pas qu'il parte. Le couple se marie le 17 janvier 1987.

«J'ai demandé à ma femme la permission de retourner dans mon pays et qu'elle parraine mon retour au Canada. Mais au mois de mars, elle était enceinte. Alors j'ai rencontré les gens d'Immigration Canada qui m'ont délivré un permis spécial d'un an, à savoir de juillet 1987 à juillet 1988.»

Le permis est expiré depuis le 21 juillet.

En mai 1988, le couple arrive au Québec dans l'espoir de trouver de meilleurs emplois, et s'installe à Magog. Liguori ne parle pas un mot de français.

La situation se détériore. Le jeudi 21 juillet, l'épouse quitte le logement avec son fils et n'y revient plus. Lundi dernier, des gens viennent chercher les meubles, et vidant le logement.

Hier matin, la femme dépose une requête pour garde légale d'enfant et une action en revendication de biens et mobilier.

Liguori reçoit finalement la lettre d'Immigration Canada l'informant que l'étude de son dossier, les faits nouveaux, le désistement de son épouse dans le désir de parrainage, bref rien ne justifie le prolongement de séjour du ressortissant. Il devra avoir quitté le pays pour le 21 août.

Les chevaux sont rois pour dix jours à Saint-Hyacinthe

Presse Canadienne
SAINT-HYACINTHE

Sur la piste, les attelages de quatre chevaux percherons trottent à vive allure, les harnachements chromés scintillant et tintant au moindre mouvement. Les voitures rouges, bleues, roses ajoutent une note colorée reprise par les rubans qui ornent les crinières et les queues des chevaux. Malgré leur taille imposante, les grandes bêtes avancent d'un pas étonnamment aérien.

Naguère délaissés au profit des tracteurs ou des automobiles, les chevaux prennent leur revanche à la 151^e exposition agricole de Saint-Hyacinthe, qui se termine dimanche et qui devrait attirer en dix jours plus de 200 000 participants.

Chaque soir, près de 4 000 personnes envahissent l'arena pour assister aux concours d'attelages de chevaux légers, ou aux attelages de quatre, six ou même huit chevaux lourds.

Les spectateurs plus âgés retrouvent les bêtes de ferme qu'ils ont connues dans leur jeunesse tandis que les néophytes se laissent prendre par la beauté du spectacle.

Fils d'un maquignon, Réal Brosseau est à même d'apprécier les bêtes qui paraded. «J'ai été élevé à la campagne et sur la ferme, on se servait des chevaux pour les labours, les foins, enfin tous les travaux. On avait un étalon belge et on faisait aussi l'élevage», raconte le Granbyen qui assiste annuellement à ces concours.

500 chevaux

L'intérêt du public pour les spectacles équestres, présentes depuis 10 ans, augmente d'année en année. «L'exposition de Saint-Hyacinthe est la seule au Québec où on présente au-delà de 500 chevaux. La classe est ouverte à toute la province, tandis que pour les autres animaux, seuls les agriculteurs des six comtés de Saint-Hyacinthe sont admis», explique Luc

Desrosiers, agent de promotion de l'exposition.

Propriétaire d'un élevage de chevaux percherons gris à Les Cedres, la famille Daoust a amené cette année neuf chevaux à la foire agricole de Saint-Hyacinthe. La ferme participera notamment aux concours d'attelage de huit chevaux, une classe particulièrement difficile qui n'est présentée qu'à Saint-Hyacinthe et à Québec.

«Le profane dira simplement: «il y avait quatre chevaux tout à l'heure, là il y en a huit», mais en réalité c'est beaucoup plus difficile à conduire. Ça prend un très bon conducteur, il faut contrôler les huit chevaux à la fois et créer l'impression que c'est une seule bête qui va au même rythme. Le conducteur a quatre paires de guides dans les mains, ça prend vraiment une grande dextérité», raconte Chantale Saint-Hilaire. Son mari, Jean-François Daoust, prend les rênes des attelages à chaque compétition.

L'élevage du percheron est une véritable affaire de famille. «Mon père faisait déjà l'élevage, et j'ai 55 ans. Chez nous, on a des photos d'attelage prises en 1940», raconte Jean-René Daoust.

Les expositions requièrent une dépense de temps et d'argent considérable, indique son épouse Denise, mais les premières places remportées dans les concours rehaussent le prestige d'un élevage. Mercredi soir, la ferme Daoust s'est d'ailleurs distinguée en remportant les premières places aux concours à huit et quatre chevaux.

«L'exposition agricole, c'est surtout une publicité qu'on ne pourrait pas trouver ailleurs. On rencontre beaucoup d'acheteurs ici. L'an dernier, on a vendu six ou sept animaux à la suite de l'exposition», raconte Denise Daoust. Un percheron d'exposition peut se vendre entre \$ 5 000 et \$ 7 500, précise-t-elle.

LA PRESSE

PETRO-CANADA

PRÉSENTENT...

LE FESTIVAL D'ÉTÉ DE LANAUDIÈRE

DEMAIN

Samedi 30 juillet 19h30
Salle Rolland-Brunelle
Soirée de Jazz avec Stan Gelz
saxophoniste (Le Trio François Bourassa, en première partie)

Commandite par Petro-Canada 20.00\$

Le Grand Ensemble de saxophones de Montréal

Lundi 1 août 20h00
Église de Ste-Marie Salomé
Le Grand Ensemble de saxophones de Montréal.

Concert Scott 12.50\$

Vendredi 5 août 20h00
Salle Rolland-Brunelle
Récital de Marc-André Hamelin
pianiste
Jeune Artiste Québécois de l'année
W.A. Mozart, Liszt, Shumann, Godowsky

Commandite par Air-Canada
Soirée du Maurier 15.50\$

Mardi 9 août 20h00
Salle Rolland-Brunelle
Yolande Parent et Marie-Danielle Parent, sopranos
Lorraine Vaillancourt, chef d'orchestre
Louise-Andrée Baril, pianiste
Chants classiques et contemporain

En collaboration avec le Conseil des Arts du Canada 15.50\$

BILLET PLUS

En vente chez:
Kiosque BILLET PLUS de la Librairie Martin:
598, rue St-Viateur, Joliette
(514) 759-8446 ou
(514) 589-5676
Achat comptant et par carte de crédit Visa et MasterCard
Kiosque BILLET PLUS du Complexe Desjardins:
Niveau Place, Metro Place des Arts (514) 288-2628
Achat comptant et par carte de crédit Visa et MasterCard
Comptoir Ticketron:
Achat comptant seulement
Achat téléphonique:
Joliette (514) 759-8446 et de Montréal (514) 288-2628
Avec le service Télétron:
Montréal (514) 288-2525 et (514) 589-5676

ACHAT SPÉCIAL LEON



\$89

5' x 8'
ÉGALEMENT DISPONIBLE EN 8' x 11'

\$179

100% POLYPROPYLENE, MOTIF FLEURI CONTEMPORAIN EN ROSE ET BLEU.

NE PAYEZ PAS UN SOU AVANT 1989

AUCUN VERSEMENT COMPTANT - AUCUN INTÉRÊT - AUCUN PAIEMENT AVANT LE 2 JANVIER 1989
ACHAT MINIMUM \$500 SUR CRÉDIT APPRUVÉ

LÉON

Vous avez le choix de faire livrer ou d'économiser davantage en emportant.

LAVAL
Centre 2000, boul. Saint-Martin ouest, Laval
Sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
Tél.: Montréal, 336-7741
Tél.: Laval, 688-3851

GREENFIELD PARK
RIVE-SUD
Centre d'achats Greenfield Park
399, boul. Taschereau, Tél.: 466-9400

*TOUTES LES TAILLES SONT APPROXIMATIVES
LES TAPIS PRÉSENTES SONT DISPONIBLES CHEZ OU PAR L'ENTRÉE DU MAGASIN LEON LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Les sikhs devront faire un détour par la Belgique

d'après AP et PC
COPENHAGUE

Les autorités danoises ont fait savoir, hier, que les 21 Asiatiques de la secte des sikhs, qui voulaient se rendre au Canada dans un navire abandonné au Danemark, seront retournés en Belgique, où ils étaient montés à bord.

Quant à l'équipage du cargo de 499 tonnes, il est toujours en fuite, a signalé dans une interview téléphonique M. John Steffensen, vice-surintendant des détectives à Holstebro, à 250 kilomètres au nord-ouest de Copenhague.

Le navire, appelé Byrding, appartient à la société belge Byrd Shipping, mais il est enregistré aux îles Cayman, dans les Antilles. Il y a quelques semaines encore, il appartenait à une compagnie danoise.

Il semble, selon M. Steffensen, que le Byrding est le même navire qui devait prendre à son bord les autres Asiatiques, qui ont été arrêtés la semaine dernière sur une plage de la côte belge.

Les 21 personnes trouvées à bord du bateau devaient passer la nuit en cellule, jeudi soir, avant d'être conduites en avion en Belgique le lendemain. Elles ont reconnu, a dit M. Steffensen, que «le bateau allait au Canada».

\$4,000

Un porte-parole de l'ambassade canadienne à Copenhague a cependant fait remarquer, à ce sujet, qu'il n'avait pas été confirmé que le groupe se dirigeait vers le Canada.

La presse danoise a fait état du fait que les sikhs avaient versé chacun entre \$3 000 et \$4 000 (Can.) pour le voyage. Le montant n'a pas été confirmé par M. Steffensen.

L'équipage du Byrding aurait abandonné le navire à la suite d'une panne des moteurs.

Les sikhs ne possédaient aucun document de voyage, mais ils ont raconté à la police qu'ils venaient de l'Inde et qu'ils étaient demeurés une dizaine de jours en Belgique avant de s'embarquer sur le Byrding.

Désourdy fait face à une autre accusation

Presse Canadienne
GRANBY

Une nouvelle inculpation d'outrage au tribunal a été déposée hier contre Construccions Désourdy Inc., qui exploite la sablière Shefford au centre-ville de Bromont, et son pdg, M. Charles Désourdy.

Mercredi dernier, une première accusation d'outrage au tribunal avait été rejetée, à cause d'un vice de procédure. La nouvelle accusation enjoint la firme et son pdg de comparaître le 10 août, au palais de justice de Granby. L'amende maximale est de \$50 000 pour chaque jour d'infraction.

Dans la requête qu'il a présentée hier à la cour, le représentant de la ville de Bromont, Me Yvon Robichaud, allègue que l'entreprise de la rue Shefford continue de rendre la vie insupportable aux voisins de la sablière d'où émanent continuellement «bruits

assourdissants et soulèvement excessif de poussière».

L'avocat demandait le 13 juillet à la cour d'ordonner la fermeture de l'entreprise. Il avait eu partiellement gain de cause quand le juge Jean-Louis Pélouquin a imposé des conditions strictes d'exploitation, auxquelles Construccions Désourdy Inc. aurait dû obéir au cours des derniers jours.

La firme aurait notamment contrevenu aux directives en permettant à plus d'un camion de circuler dans une lièze d'opérations définie par le juge Pélouquin, en ne faisant pas disparaître les tas de sable et en créant d'autres amoncellements, en n'arrosant pas le sable avant le chargement dans les camions, en n'ensemencant pas la partie non-exploitée de sablière et en faisant travailler plus d'une pelle mécanique sur le site.

D'après Me Robichaud, la firme déroge ainsi à chaque jour aux obligations imposées par la Cour supérieure.

Amman abandonne son plan de développement de la Cisjordanie

d'après AFP, Reuter et AP
AMMAN

Amman a annoncé, hier, l'abandon de son plan de développement de la Cisjordanie pour mettre fin aux critiques de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) et de pays arabes selon lesquels elle tentait de gagner de l'influence parmi les Palestiniens dans les territoires occupés par Israël.

La Jordanie avait adopté en novembre 1986 un programme de développement pour la Cisjordanie et la bande de Gaza, évalué à \$1 milliard US, dans le but de venir en aide aux habitants de ces régions. Ce programme dont le financement devait être assuré par plusieurs pays arabes et étrangers, avait été vivement dénoncé par l'OLP. Seuls la Jordanie et les États-Unis avaient contribué.

Le communiqué indique que la décision jordanienne vise à lever « toute équivoque sur les intentions jordanienues à l'égard des territoires palestiniens occupés, et répond au vœu de l'OLP, tel qu'exprimé par son chef, M. Yasser Arafat ». Selon le communiqué, la décision du gouvernement a été dictée « par le souci de la Jordanie de mettre en valeur l'entité palestinienne et de permettre à l'OLP d'assumer totalement ses responsabilités ». Il ajoute que cette décision vise également à le-

ver toute « suspicion » sur l'attitude jordanienne.

L'OLP, qui s'était fermement opposée au projet, estimant qu'il s'agissait d'une stratégie pour gagner de l'influence parmi les Palestiniens dans les territoires occupés, a implicitement exprimé sa satisfaction. M. Farouk Kadoumi, chef du département politique (Affaires étrangères) de l'OLP, a indiqué à Tunis que la centrale palestinienne a toujours insisté « pour assumer totalement, avec l'aide arabe », la responsabilité du développement du peuple palestinien dans les territoires occupés.

L'avenir des relations entre Palestiniens et Jordaniens « repose sur la base d'une union confédérale entre deux États indépendants », a-t-il ajouté.

L'annulation du plan de développement devrait être suivie par une série de mesures allant dans le même sens, dont l'annonce prochaine par le roi Hussein de la dissolution de la Chambre des députés, composée pour moitié de Palestiniens représentant la Cisjordanie, suite à une demande de l'OLP, affirmait-on dans les milieux politiques jordaniens.

La Jordanie espère désormais que Yasser Arafat se rende à Amman la semaine prochaine, à indiqué un responsable jordanien qui a demandé à conserver l'anonymat.

Par ailleurs, un Palestinien,

touché par balles par des soldats israéliens, a succombé à ses blessures et les soldats ont aspergé de gaz lacrymogène quelque 300 protestataires qui venaient d'assister à ses funérailles. C'est le 246ème Palestinien tué en sept mois dans les territoires occupés.

D'autre part, la police militaire israélienne recherche activement deux soldats israéliens, probablement des réservistes, qu'elle soupçonne d'avoir abattu la semaine dernière un jeune chrétien palestinien sur la route Jerusalem-Ramallah.



Le chef des Khmers rouges, Khieu Samphan, fait voir que l'heure est venue pour les Vietnamiens de se retirer du Kampuchéa.

PHOTO REUTER

Cambodge : pas d'accord mais le dialogue continue

d'après AFP et Reuter
BOGOR

La réunion informelle de Bogor, au sud de la capitale indonésienne, sur l'avenir du Cambodge s'est achevée hier avec des projets de nouveaux entretiens pour un règlement politique de la question cambodgienne et une mise en garde contre les anciens dirigeants khmers rouges.

Cette réunion a pris fin sans déclaration commune, les quatre factions en présence se reprochant mutuellement d'entraver le retour à la paix. Mais, selon les délégués, les Khmers rouges ont bloqué les efforts de paix.

Toutefois, malgré ses maigres résultats, la « cocktail party » de Bogor, organisée par l'Indonésie, restera dans les annales comme la première conférence rassemblant l'opposition tripartite et le régime pro-vietnamien de Phnom Penh depuis l'intervention armée de Hanoi au Cambodge, il y a près de dix ans.

Dans un communiqué, le ministre des affaires étrangères indonésien, Ali Alatas, qui présidait aux travaux de la rencontre, a lié toute solution politique au retrait des troupes vietnamiennes, aux mesures à prendre pour « empêcher le retour des pratiques de génocide du régime de Pol Pot » et à l'arrêt de toute ingérence et aide

étrangère aux factions de l'opposition.

La conférence a d'autre part mis sur pied un groupe de travail pour « définir les principaux éléments d'une solution politique » et faire des recommandations d'ici la fin de l'année pour convenir d'une nouvelle rencontre.

M. Alatas a défini le texte publié à l'issue des travaux comme un communiqué de compromis accepté par les participants, dont des représentants des Khmers rouges et deux autres factions de la résistance cambodgienne, dirigées par l'ancien premier ministre Son Sann et le prince Norodom Sihanouk. M. Alatas a reconnu que ce communiqué ne pouvait être considéré comme « faisant l'unanimité », faisant ainsi clairement référence aux objections des Khmers rouges, chassés en 1979 par l'invasion des troupes vietnamiennes.

Khieu Samphan, chef des Khmers rouges qui ont été la cible des autres délégations, a une nouvelle fois réaffirmé sa position, refusant la moindre concession : « Le Vietnam doit se retirer totalement et sans condition du Kampuchéa », a-t-il insisté.

Quant à Hun Sen, premier ministre du Cambodge, il peut toutefois se féliciter d'être le seul à quitter Djakarta avec quelque chose de concret : une troisième rencontre avec le prince Sihanouk en octobre à Paris.

Golfe : la médiation de Perez de Cuellar est dans l'impasse

d'après AFP, Reuter et AP
NEW YORK

Malgré une « pause de réflexion » de vingt-quatre heures décrétée par le secrétaire général de l'ONU Javier Perez de Cuellar, aucun signe de déblocage n'est apparu hier dans les pourparlers de paix indirects Iran-Irak, dans l'impasse deux jours seulement après leur ouverture.

Sur le terrain, l'Iran a lancé hier une offensive de grande envergure pour reconquérir la région d'Islamabad-Gharb, dans le centre-ouest du pays, occupée par les Irakiens et les Moudjahidine du Peuple.

Aux Nations unies, les discussions achoppent en raison de l'insistance du ministre des Affaires étrangères irakien Tarek Aziz sur des négociations « face à face », avec son homologue iranien Ali Akbar Velayati, ce à quoi l'Iran se refuse jusqu'ici.

Le délégué iranien à l'ONU Mohammad Jaafar Mahalati a répété hier soir : « À l'heure actuelle, nous n'acceptons rien d'autre qu'un cessez-le-feu. La résolution 598 ne peut commencer que par un cessez-le-feu immédiat. Point final. »

Un autre membre de la délégation iranienne, M. Mohammad Zarif, a accusé l'Irak de soulever

des obstacles dans le seul but d'empêcher la mise en oeuvre de la résolution. Il a souligné qu'en revanche l'Iran coopérerait pleinement avec M. Perez de Cuellar et avait donné une réponse « globalement positive », avec simplement « quelques demandes de clarifications » aux idées soumises mardi par le secrétaire général de l'ONU à M. Velayati.

Selon des sources informées, M. Tarek Aziz aurait indiqué au général que l'Irak ne sera pas en mesure de répondre à ses premières propositions tant que l'Iran n'acceptera pas le principe de la tenue de négociations directes.

Hier matin devant la presse, M. Perez de Cuellar a déclaré qu'il espérait que les Iraniens « réfléchissent sur la possibilité d'avoir des discussions directes à un certain stade ».

M. Perez de Cuellar a par ailleurs révélé qu'il avait demandé mercredi soir à M. Velayati que Téhéran exerce son influence pour obtenir la libération des otages étrangers détenus au Liban et en particulier celles du colonel américain Williams Higgins, commandant des observateurs de l'ONU au Sud-Liban, qui a été enlevé en février, et du journaliste britannique Alex Collett, qui travaillait pour l'ONU au moment de sa capture il y a trois ans.

Le révérend Jesse Jackson s'est également entretenu ces derniers jours du sort des otages du Liban avec M. Perez de Cuellar, sans pour autant se poser comme intermédiaire potentiel avec les ravisseurs. Mais l'un de ses conseillers a démenti les informations selon lesquelles M. Jackson cherchait à rencontrer personnellement M. Velayati.

Les combats, pendant ce temps, font toujours rage. Téhéran a affirmé que ses troupes avaient lancé dans la matinée une contre-attaque d'envergure pour la libération de la localité d'Islamabad-Gharb, située à près de 100 km de la frontière.

L'Iran attribue l'occupation de cette ville aux troupes de Bagdad, alors que les Moudjahidine du peuple, mouvement d'opposition iranien au régime de Téhéran, affirme avoir pris Islamabad-Gharb et la localité de Karand-e-Gharb dans la même région.



L'arrivée de la délégation consulaire israélienne dans la capitale soviétique.

PHOTO REUTER

Une délégation israélienne arrive à Moscou pour la première fois depuis 1967

d'après AFP et Reuter
MOSCOU

Une délégation consulaire israélienne est arrivée hier soir à Moscou, quelques heures après qu'un responsable soviétique eut assuré que cette visite n'avait rien à voir avec la question des relations diplomatiques israélo-soviétiques, rompues en 1967 à la suite de la guerre des Six Jours.

Les six membres de la délégation sont les premiers diplomates israéliens à fouler le sol soviétique depuis 1967. Aucun représentant du ministère soviétique des Affaires étrangères n'était présent à l'aéroport pour les accueillir.

Un porte-parole de ce ministère, M. Vadim Perfiliev, a rappelé lors d'une conférence de presse hier après-midi que la mission de cette délégation était purement « technique » et n'avait pas de rapport avec la question d'un rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays sur laquelle la position soviétique « n'a pas changé » et ne changera que dans le cadre du processus de règlement au Proche-Orient.

M. Miron Gordon, conseiller à l'ambassade d'Israël à Rome et chef de la délégation israélienne, a pour sa part esti-

mé devant la presse occidentale à l'aéroport que sa mission constituait « le premier pas d'un processus » pour l'amélioration des relations entre les deux pays, dont il a souhaité qu'il ne soit pas « interrompu ». « Nous-mêmes, d'autres collègues allons le poursuivre », a-t-il ajouté, avant de reprendre en hébreu le souhait d'une « totale normalisation » des relations entre les deux pays.

Les six diplomates, dont quatre sont nés en URSS, ont été accueillis par deux représentants de l'ambassade des Pays-Bas à Moscou, qui représente les intérêts israéliens en URSS et remet les visas aux juifs soviétiques émigrant en Israël. Le mandat des six diplomates est de se familiariser avec le travail de la section d'intérêts israéliens et d'inspecter le bâtiment qui abritait l'ambassade d'Israël jusqu'en 1967, a précisé M. Gordon qui a lui-même quitté l'Union Soviétique en 1957 à l'âge de neuf ans, mais parle parfaitement russe.

Les diplomates israéliens ont un visa de deux mois dont ils « espèrent » qu'il sera prolongé. Leur visite répond en effet à celle d'une délégation consulaire soviétique arrivée en juillet 1987 en Israël et dont le séjour se poursuit encore.

Quatorze fermiers massacrés à la hache par les rebelles tamouls au Sri Lanka

d'après AFP et Reuter
COLOMBO

Des séparatistes tamouls ont massacré à la hache, hier, 14 fermiers cinghalais dans le nord-est du Sri Lanka, a annoncé un porte-parole militaire srilankais.

Cette tuerie, la plus importante de ces derniers mois contre des civils cinghalais, est intervenue à la veille du premier anniversaire de l'accord de paix signé entre l'Inde et le Sri Lanka, le 29 juillet 1987, pour tenter de mettre fin à la campagne de violence séparatiste des Tamouls dans le nord et l'est de l'île.

Les victimes étaient des habitants du village de Welioya, partis ramasser du bois dans la brousse. Deux fermiers du groupe ont réussi à prendre la fuite, grièvement blessés, a précisé le porte-parole. Les corps des 14 autres ont été retrouvés attachés aux arbres.

Selon les forces de sécurité, l'organisation séparatiste tamoule les Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) a placé des affiches dans les villages voisins pour revendiquer le massacre.

Le LTTE est opposé à la présence de quelque 60 000 Cinghalais dans la province de l'est où doit se tenir un référendum sur une fusion de cette région avec celle du nord, à dominante tamoule. Le village de Welioya, où demeurent 3 000 familles cinghalaises, se situe entre les deux provinces.

D'autre part, le ministre indien de la Défense, M. Krishna Chandra Pant, a annoncé hier à New Delhi que 511 soldats indiens sont morts depuis le 10 octobre dernier dans des combats contre le LTTE.

Cent cinquante civils tamouls ont été tués et quelque 2 000 membres du LTTE ont également trouvé la mort durant ces dix mois de combats, a affirmé de son côté un général indien à Madras.

août entre l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba.

URSS
Décret antimaniacs

Le président du Soviet suprême de l'URSS a pris hier un décret limitant le droit de manifestation en URSS et qui permettra aux autorités d'interdire, le cas échéant, les rassemblements sur la voie publique. Les mesures prises constituent un rejet des demandes adressées par des groupes dissidents. L'article 10 précise d'ailleurs que le

décret ne concerne pas « les meetings des collectifs de travailleurs et des organisations sociales », c'est-à-dire les rassemblements officiels. Les personnes souhaitant organiser une manifestation doivent déposer une requête écrite auprès de la municipalité dix jours au plus tard avant sa date prévue.

ÉTATS-UNIS
Drogue et Nicaragua

Une vaste enquête menée par les services antidrogue américains a pris fin prématurément

en 1984 après qu'un « collaborateur de la Maison Blanche », vraisemblablement le lieutenant-colonel Oliver North, eut été à l'origine d'une fuite destinée à la presse et impliquant le Nicaragua dans le trafic de cocaïne, a révélé hier un agent secret américain devant une sous-commission des affaires judiciaires de la Chambre des représentants. Selon un porte-parole de la sous-commission, le motif de cette fuite semblait être d'inciter le Congrès à approuver un projet d'aide aux contras antisandinistes.

DÉPÊCHES

ANGOLA
Poursuite à Genève

Les États-Unis ont annoncé hier que la prochaine rencontre quadripartite sur l'Angola se tiendrait à Genève début août. M. Chester Crocker, secrétaire d'État adjoint américain, se rendra à Genève le 31 juillet pour s'y entretenir de la situation en Angola avec une délégation de l'Union soviétique, qui soutient le gouvernement marxiste de Luanda. M. Crocker présidera ensuite la nouvelle session de discussion qui commencera le 2

Le SITE

Il détermine la suite de vos vacances...

Des condos prestigieux sur les rives du lac Memphrémagog au cœur de l'Estrie. Tous les avantages d'un club privé.

À partir de 270.00 \$ /fin de semaine, occupation à 4.

Autoroute 10 Sortie 115

Le SITE

Louez c'est simple!

1-819-847-1959

1-800-567-3570

Le SITE

Louez c'est simple!

1-819-847-1959

1-800-567-3570

17 Airbus et trois Boeing pour Canadien

En option, quatre 747 et 34 A320

La société aérienne Canadien International a annoncé hier l'achat de 17 Airbus A320 et de trois Boeing 747, ainsi que leurs pièces de rechange. Canadien International a également retenu des options d'achat sur quatre Boeing 747 et 34 Airbus A320 additionnels.

Pour le consortium européen Airbus Industrie, il s'agit là d'un quatrième succès d'affilée sur le marché nord-américain. Trois autres sociétés aériennes importantes, dont la Panam et Air Canada, ont déjà passé des commandes fermes pour les appareils européens.

Ces achats de Canadien International portent à \$1,6 milliard les montants investis dans le renouvellement de sa flotte. Ce chiffre inclut quatre Boeing 767 à rayon d'action accru, déjà commandés.

Des 17 Airbus dont l'achat a été annoncé hier, sept ont déjà été revendus à la société GPA Airbus 320, une société en coparticipation détenue à 25 p. cent par PWA Corporation, maison mère de Canadien International. Les dix autres seront mis en service à compter de l'automne prochain sur le réseau intérieur de la compagnie et sur ses liaisons additionnelles vers les États-Unis. Quant aux nouveaux Boeing 747, qui seront livrés à compter de l'automne, ils seront affectés au service du Pacifique Nord.

Il y a une semaine, Air Canada annonçait l'achat de 34 Airbus A320, au coût de \$1,8 milliard. La société d'État a choisi l'appareil européen de préférence aux appareils proposés par les avionneries américaines Boeing et McDonnell Douglas.

Airbus Industrie est un consortium appartenant à des intérêts français, ouest-allemands (37,9 p. cent chacun), britanniques (20 p. cent) et espagnols (4,2 p. cent).

Bénéfice en hausse au groupe Power

Le bénéfice net consolidé de avant postes extraordinaires du groupe Power s'est établi à \$104 millions pour les six premiers mois de son exercice. Ce chiffre représente une progression de 14,3 p. cent sur les \$91 millions observés au semestre correspondant, l'an dernier. Le bénéfice par action atteint donc 79 cents cette année, contre 68 cents un an plus tôt.

L'importante société de holding montréalaise déclarait l'an dernier un gain extraordinaire de \$30,2 millions, reflétant essentiellement la quote-part de Power dans la plus-value réalisée par sa filiale Financière Power lors de l'offre primaire et secondaire d'actions du groupe Investors. Cette année, la compagnie déclare une perte extraordinaire de \$1,3 million.

Selon la direction, l'augmentation des bénéfices est surtout attribuable à la bonne performance de la Consolidated Bathurst.

Power est active dans le secteur financier (Montréal Trust, Great West, Investors), dans l'exploitation forestière (Consolidated Bathurst), les emballages (CB Pak), la presse (Gesca).



La façon classique de faire des affaires en attente d'un vol.

Sténos, télex, copieurs, pour l'homme d'affaires en attente dans les aéroports

RUDY LE COURS

Tous les aéroports internationaux canadiens, à l'exception de Mirabel, seront dotés des services «à la carte» en se présentant à un guichet. Par exemple, une personne pourrait donner une lettre à taper et à traduire à son arrivée à Dorval et prendre le tout à sa descente d'avion à Winnipeg. Un tel service sera évidemment offert à tous les membres qui auront de plus droit aux salles de conférences, téléphones privés, etc.

Le concepteur du projet, M. Germain Clément, directeur du marketing à l'aéroport de Dorval explique comment cette bonne idée a germé dans son esprit. «Je voyais un peu partout, au bar, sur des bancs dans les salles d'attente, des gens en train de travailler tant bien que mal, à lire ou écrire un texte, à calculer, à téléphoner dans une cabine. Je me suis dit: pourquoi ne pas leur offrir un bureau à l'extérieur du bureau.»

Ces centres d'affaires aéroportuaires offriront services de télécopieurs, télex, sténo-dactylos, lignes téléphoniques individuelles, salles de conférences, traduction, salle de repos, bar, snack-bar, etc. à leurs membres afin de faciliter la vie de gens contraints de perdre plusieurs heures pour une correspondance ou un retard.

Transports Canada fait paraître ces jours-ci des réclames coiffées du titre *Avis d'occasion d'affaires* où on explique que ces centres «seront financés, construits, exploités et entretenus par le secteur privé».

Des appels d'offre devraient paraître dès septembre, de manière à ce que l'entreprise choisie mette le service en branle dès mars prochain, explique en entrevue, M. Gary Gulas, directeur à la gestion du marketing aéroportuaire.

Cette entreprise pourra tout aussi bien gérer seule le réseau ou former un consortium ou un réseau de franchises à condition qu'au bout du compte, une seule institution réponde de l'ensemble du réseau.

Bien que le concept reste encore sujet à quelques raffinements à l'initiative du secteur privé, Transports Canada tient à ce qu'un abonné puisse se présenter dans n'importe quel centre aéroportuaire canadien sur simple présentation de sa carte de membre, renouvelable tous les ans moyennant un tarif raisonnable.

Il se pourrait aussi qu'un abonné puisse avoir accès à des services «à la carte» en se présentant à un guichet. Par exemple, une personne pourrait donner une lettre à taper et à traduire à son arrivée à Dorval et prendre le tout à sa descente d'avion à Winnipeg. Un tel service sera évidemment offert à tous les membres qui auront de plus droit aux salles de conférences, téléphones privés, etc.

Le concepteur du projet, M. Germain Clément, directeur du marketing à l'aéroport de Dorval explique comment cette bonne idée a germé dans son esprit. «Je voyais un peu partout, au bar, sur des bancs dans les salles d'attente, des gens en train de travailler tant bien que mal, à lire ou écrire un texte, à calculer, à téléphoner dans une cabine. Je me suis dit: pourquoi ne pas leur offrir un bureau à l'extérieur du bureau.»

Ces centres d'affaires seront pensés pour les gens d'affaires qui voyagent en première, ce qui n'est pas le cas de la majorité des gens d'affaires. Pareils centres répondent à des demandes répétées faites par les gens d'affaires et seraient assurés de faire ses frais rapidement. Une enquête commandée par Transports Canada et effectuée à la suite d'appels d'offres par la firme IPL d'Edmonton conclut que si 2,5 p. cent des passagers d'affaires l'utilisaient, le seuil de rentabilité serait atteint. Les prédictions les

plus pessimistes s'établissent à 3 p. cent au bout de trois ans.

Comme chaque centre sera aussi doté d'une aire de repos, il sera possible pour une personne de travailler pendant que son escorte se détend.

L'étude d'IPL prévoit que des investissements de \$600 000 environ suffiraient à aménager une aire de 3 500 pieds carrés.

Transports Canada y trouverait son avantage puisqu'il tirerait des revenus de la location des espaces nécessaires ou d'un pourcentage sur les recettes.

Les aéroports dotés de centres d'affaires seront: Halifax, Dorval, Ottawa, Winnipeg, Calgary, Ed-

monton, Vancouver et Lester B. Pearson (Toronto).

A Dorval, il serait localisé derrière les guichets en remplacement de la cafétéria, fermée depuis l'ouverture du restaurant à l'étage.

«À Mirabel, ça ne serait pas rentable», explique M. Gulas puisque des enquêtes démontrent que 80 p. cent de son achalandage est assuré par des touristes alors qu'à Dorval 75 p. cent des passagers sont des gens d'affaires.

M. Gulas n'écarte pas que cette liste puisse s'allonger si le besoin s'en fait sentir. Il pense en particulier à Québec.

Finances personnelles

Et voilà: vous êtes millionnaire!

PAUL DURIVAGE



Mardi soir: «1, 4, 31, 33, 36, 39, complémentaire 32». Ce mercredi donc, l'imperturbable Magdalena faisait quatre autres heureux millionnaires au Lotto 6/49.

Les malheureux!

Outre la difficulté de devoir diviser six millions sept cent quatre-vingt-treize mille six cent quatre-vingt dollars par quatre, ce qui n'est pas tout de suite évident, il ont maintenant un tas de soucis: que faire de tout cet argent? Acheter un million de «gratteux» ou faire couler sa statue en or? Quelle part donner à ses proches? Faut-il nécessairement se jeter tout habillé dans la piscine et si oui, avec ou sans ses bijoux?

Un événement pareil change inévitablement les habitudes de vie. S'il n'est pas certain qu'elle sera plus heureuse, il n'est pas évident non plus qu'elle sera plus prospère. Encore faut-il savoir s'y prendre. Des fortunes gagnées à la loterie ont été dilapidées en quelques mois seulement.

Et le parquet cogne dur lorsque l'on tombe du lustre!

QUE FAIRE DE SON ARGENT? Loto-Québec a conçu un petit manuel, que l'on pourrait qualifier de premiers soins, à l'attention de ses «victimes». À la lumière de sa longue expérience, elle prodigue le conseil suivant: surtout ne pas prendre de décision précipitée avec son argent mais se donner le temps d'une «réflexion gagnante».

À cet égard, le dépôt du gain sous forme de certificats de dépôts à court terme (de 30 à 90 jours) est fort sage. Le lot produit ainsi des intérêts intéressants tandis que vous avez tout le loisir pour reconsidérer votre avenir et élaborer des plans. Ce qui ne vous empêche pas d'aller à Tombouctou Beach pour cogiter, si le coeur vous en dit.

Le recours à des professionnels incidemment facilite l'atteinte de ces objectifs. On réunira idéalement un comptable et un avocat autour d'une tasse de thé. L'avocat aidera à prévenir et résoudre d'éventuels problèmes juridiques. Le comptable est en mesure d'établir une stratégie de placement en tenant compte des incidences fiscales.

LA PART DU FISC

À propos de fiscalité, d'abord une bonne nouvelle: les lots gagnés à la loterie ne sont pas imposables, ni au provincial ni au fédéral. Il n'y a pas non plus de conséquences fiscales lors du partage du lot. Le bénéficiaire de ses largesses, pas plus que le gagnant de la loterie, n'a d'impôt à payer au moment du transfert.

Ce serait d'ailleurs un comble. Pour chaque dollar parié, Loto-Québec ne remet qu'environ 50 cents en prix, près de 36 cents allant directement dans la tirelire de l'État. Il s'agit en quelque sorte d'un impôt volontaire.

Maintenant la mauvaise nouvelle: les revenus que le lot engendre (intérêts, dividendes ou gain de capital) sont pour leur part imposables comme tout autre revenu. Et c'est là où cela se complique. Même que les revenus engendrés sur la part donnée au conjoint ou à tout enfant mineur sont imputés et imposés aux mains du gagnant lui-même.

Il existe une façon d'éviter cette dernière situation autrement qu'en divorçant (ce qui est effectivement une option). Il faut pour cela prendre soin d'écrire, avant le tirage, une lettre d'entente précisant la répartition des gains éventuels entre chaque membre de la famille. Le fisc considère alors que le lot est gagné par toutes ces personnes en même temps, chacune devant rendre compte des revenus tirés sur sa propre part.

On peut aussi alléger le poids de ces impôts en participant à une bonne oeuvre. La Loi permet en effet de donner jusqu'à 20 p. cent du lot à un organisme de charité et d'obtenir une déduction fiscale équivalente. Celle-ci peut être répartie sur cinq ans si les revenus de l'année sont insuffisants pour l'absorber.

CA NE CHANGE PAS LE MONDE?

À titre de gagnant d'un lot important, vous êtes un point de mire. Dans les jours et les semaines qui suivent votre gain, différents vendeurs, courtiers, représentants, vagues parents éloignés — si ce n'est l'engouement journalistique —, vous solliciteront. D'une conversation généralement agréable, leur compagnie incessante peut cependant devenir harassante. Et il y a tous les cambrioleurs à l'affût.

Ça ne change pas le monde. Sauf que...

Sauf que la famille Lavigne (vous vous rappelez de Jean-Guy et de sa fille Louise) vivent maintenant entourés de chiens, de projecteurs et de systèmes d'alarme pour ne pas être ennuyés par les intrus. Ils avaient gagné \$7,6 millions, à la 6/49 justement, il y a deux ans.

Loto-Québec est en effet en droit d'exiger, pour ses besoins publicitaires, que vous vous prêtiez à une séance de photographie et à une entrevue sur les circonstances de votre gain. Les informations recueillies, incluant votre nom évidemment, sont dès lors du domaine public.

Une façon de déjouer cette contrainte est de donner le billet à une société à numéro que vous prendrez le temps de créer (pourquoi pas à partir du numéro qui a fait de vous un gagnant à la loterie) avant d'aller chercher le prix. C'est alors la société 1234 Canada Inc. qui sera prise en photo et citée dans les médias. L'incorporation sera d'ailleurs utile pour la gestion de vos placements futurs.

Mais rassurez-vous! Il n'y a qu'une possibilité sur 14 millions d'avoir la combinaison gagnante au Lotto 6/49. Il est donc peu probable que tous ces grands malheurs s'abattent sur vous!

La Banque du Canada reste imperturbable devant un dollar ballotté au gré des flots

Alors que le dollar canadien se comporte comme un bouchon de liège sur une mer agitée, la Banque du Canada, imperturbable, continue de manoeuvrer avec flegme. Le taux officiel d'escompte, qui détermine les autres taux d'intérêt, est en effet demeuré hier à 9,54 p. cent.

Depuis le début de juin, alors qu'il grimpeait à 9,49 p. cent, le taux d'escompte est demeuré très stable, les variations hebdomadaires ne dépassant jamais dix centièmes de point.

En avril et en mai, prétextant une éventuelle reprise de l'inflation, la Banque du Canada avait rapidement poussé son taux d'escompte à la hausse afin de ralentir le rythme de l'économie. Depuis, c'est le calme plat.

Le dollar canadien, qui s'était rapidement apprécié au printemps, passe depuis quelques

jours au travers de fortes turbulences.

Les spécialistes attribuent la forte hausse du dollar canadien à la popularité des titres canadiens sur les marchés internationaux, particulièrement au Japon. Au cours du seul mois de mai, selon Statistique Canada, les investisseurs étrangers ont acheté pour \$1,1 milliard de titres canadiens, les japonais comptant à eux seuls pour \$700 millions. En achetant des obligations canadiennes, les épargnants japonais créent une demande pour le dollar canadien qui s'apprécie en conséquence.

Ce sont les mêmes épargnants qui sont en partie responsables des fortes fluctuations du dollar au cours des derniers jours. Lundi, lorsque les journaux japonais ont fait état, en termes assez inquiétants, de la stratégie du chef de l'Opposition à Ottawa de recourir au Sénat pour bloquer le projet de libre-échange avec les

États-Unis (un projet très bien vu au Japon), un vent d'inquiétude a soufflé, et le dollar canadien a perdu un cent une seule journée, chose rare. Avec deux sauts importants, il a par contre regagné une bonne partie du terrain perdu pour ensuite reprendre sa chute vers le bas, hier.

Au travers de tous ces mouvements, les spécialistes ont distingué une seule intervention massive de la Banque du Canada, lundi. En puisant dans sa réserve de dollars américains pour acheter des dollars canadiens, la banque centrale crée une «demande» pour le dollar canadien, l'empêchant ainsi de chuter davantage.

La remarquable stabilité du taux d'escompte, depuis tout près de deux mois, indique que la Banque du Canada juge les taux d'intérêt suffisants, à leurs niveaux actuels, pour étouffer toute reprise éventuelle de l'inflation.

Le libre-échange ne va pas assez loin, dit Milton Friedman

Presse Canadienne
VANCOUVER

Le Canada et les États-Unis auraient dû pousser beaucoup plus loin leur accord de libre-échange, en éliminant les barrières tarifaires s'appliquant aux produits provenant de tous les autres pays.

Parlant devant quelque 400 personnes à l'occasion d'un déjeuner organisé par l'Institut Fraser, l'économiste de renom Milton Friedman a souligné qu'il voterait certainement pour cette entente s'il était canadien ou américain, car un petit pas dans la bonne direction vaut mieux que rien du tout.

Union douanière

Mais, a-t-il poursuivi, il serait peut-être préférable de qualifier cette entente d'«union douanière».

Or, une union douanière où deux pays s'entendent sur une réduction des tarifs peut se traduire par une intensification du commerce, mais aussi par une diversion peu profitable.

«Si les États-Unis entreprennent d'importer du Canada des produits plus chers que ceux qui sont fabriqués en Allemagne simplement parce les tarifs sont plus bas, l'efficacité de l'organisation et de la production mondiales s'en trouvera fortement ébranlée.

Une baisse mondiale des tarifs est hautement préférable à une union douanière: les États-Unis et le Canada devraient s'en rendre compte, et faire ce que la Grande-Bretagne a fait au 19^e siècle, en coupant unilatéralement leurs tarifs avec le monde entier.

Mais ni l'un ni l'autre ne le fera probablement, et ainsi, il faut se satisfaire de ce qu'on a», a conclu le Prix Nobel d'économie.



Le célèbre économiste conservateur américain Milton Friedman

MONTRÉAL	TORONTO	DOW JONES	L'OR (NEW YORK)	DOLLAR CANADIEN
↑ 1661,70 (+6,82 (+0,40))	↑ 3350,36 (+16,84 (+0,51%))	↑ 2082,33 (+28,63 (+1,39%))	↓ \$433,00 (-0,50 (-0,12%))	↓ \$ -22 / 100 \$0,8275



DÉPÔT GARANTI • PRÊT HYPOTHÉCAIRE • FONDS D'INVESTISSEMENT • CONSEILLERS FINANCIERS • SERVICE FIDUCIAIRE • GESTION DE PORTEFÈUILLE • RÉER • PLANIFICATION SUCCURSALE • RÉA

NOUVELLE SUCCURSALE À PLACE VERSAILLES

avec comptoir d'épargne

compte-chèques **ACTIF** jusqu'à **8,85%**
compte d'épargne **PLACEMENT** d'intérêt

Les plus hauts taux sur le marché. Comparez!

DÉPÔT GARANTI

10 1/4%
5 ans*
9 5/8%
1 an*

60 ans et plus: + 1/4%

10 1/4%
3 ans*

7 3/4%
30 jours

*Taux annuel.

PRÊT HYPOTHÉCAIRE

1 an 3 ans 5 ans

11% 11 1/2% 11 3/4%

Financement possible jusqu'à 90%

TRUST PRÊT ET REVENU

• 225, rue Saint-Jacques
288-1221

• Place Versailles
7275, Sherbrooke est, bureau 201
493-1221

Imasco Limitée

Avis est par les présentes donné que le Conseil d'administration d'Imasco Limitée a déclaré les dividendes suivants:

DIVIDENDE NO 367
Dividende trimestriel,
actions ordinaires
26 cents par action

DIVIDENDE NO 9
Dividende trimestriel,
actions privilégiées
de premier rang
rachetables au gré
du porteur, à dividende
de 7,375%, série C
46,0938 cents par action

DIVIDENDE NO 153
Dividende semestriel,
cumulatif de 6%,
actions privilégiées
14,6 cents par action

Les dividendes seront payés le
30 septembre 1988 aux actionnaires
inscrits à la fermeture des bureaux le
12 août 1988.

Par ordre du Conseil,
Norman Montcalm,
Secrétaire.
Montréal, Québec, le 27 juillet 1988.

SITUÉ
AU COEUR
DU SANCTUAIRE
DU MONT-ROYAL

*Les Jardins
du Boisé*

Ouvert au public 7 jours
et 7 soirs

Brunch du dimanche

Terrasse couverte

Stationnement gratuit

6101, avenue du Boisé

Montréal

737-6611

\$60 millions de profits pour la CONSOL

Le bénéfice net de la société forestière Consolidated Bathurst pour le deuxième trimestre de 1988 s'établit à \$60 millions, ou 57 cents par action, au lieu de \$43,3 millions (38 cents par action) pour la même période de 1987.

Les revenus bruts totalisent \$609 millions, contre \$574 millions au trimestre correspondant l'an dernier. Pour les six premiers mois de l'exercice, le bénéfice ressort à \$113 millions, contre \$76 millions l'an dernier, soit \$1,05 par action contre 67 cents. Le chiffre d'affaires du semestre ressort à \$1,19 milliard cette année, contre \$1,12 milliard l'an dernier.

L'entreprise a annoncé que ses dépenses d'immobilisation ont atteint \$121 millions au cours des six mois, comparativement à \$105 millions pour les six mêmes mois de 1987.

L'amélioration des bénéfices est imputable aux secteurs des pâtes et papiers et pétrole et gaz qui ont plus que compensé le recul de la filiale emballages, CB Pak.

Les revenus divers ont fortement augmenté à la suite de revenus d'intérêt plus élevés provenant de placements à court terme dans CB Pak, a commenté la société. La Consol détient 77,6 p. cent des actions de CB Pak.

Profits en baisse chez GOODYEAR CANADA

Goodyear Canada, dont 88,8 p. cent des actions sont détenues par Goodyear Tire and Rubber Co des États-Unis a réalisé lors de son deuxième trimestre un bénéfice net de \$4,6 millions, ou \$1,78 par action à rapprocher de \$7 millions ou \$2,71 par action pour la même période de 1987. Pour les six mois, le bénéfice s'inscrit à \$8,5 millions (\$3,31 l'action), au lieu de \$12,4 millions (\$4,80). Le chiffre d'affaires représente \$389 millions contre \$335 millions.

Écono-flashes

Bénéfice en hausse chez BCE

Le bénéfice net consolidé de BCE (nouveau nom d'Entreprises Bell Canada) s'est élevé à \$286 millions pour le deuxième trimestre de 1988, soit \$1 l'action, à comparer à \$254 millions ou 91 cents l'action, lors de la période correspondante de 1987. Pour les six premiers mois de l'exercice 1988, ce bénéfice s'établit à \$534 millions (\$1,89 l'action), à rapprocher de \$485 millions (\$1,81 l'action). Bell Canada, filiale en propriété exclusive, a enregistré un bénéfice net de \$198 millions au deuxième trimestre, sur des revenus de \$1 645 milliard, contre des profits de \$178 millions en 1987, sur des revenus de \$1 594 milliard. Pour le premier semestre, le bénéfice a atteint \$406 millions, sur des revenus de \$3 325 milliards, contre \$362 millions, sur des revenus de \$3 132 milliards un an plus tôt. Northern Telecom Limitée, filiale du groupe BCE spécialisée dans la fabrication d'équipements de télécommunication, a fourni un apport de \$52 millions au bénéfice consolidé de Bell au deuxième trimestre (\$50 millions en 1987) et de \$88 millions pour les six mois (\$88 millions également, en 1987). BCE est une société de portefeuille et de gestion dont les actions ordinaires sont cotées en Bourse au Canada, aux États-Unis, au Japon et en Europe.



Résultats de GUARDCOR

Le bénéfice net consolidé de Investissements Guardcor, de Montréal, pour les six mois terminés le 30 juin 1988, ressort à \$396 000, comparativement à \$300 000 pour l'année précédente, soit 38,5 et 29,7 cents l'action, respectivement. Le revenu brut totalise \$5 millions, à rapprocher de \$3 millions en 1987. L'actif consolidé de la société au 30 juin 1988 s'inscrit à \$106 millions, en hausse de 45 p. cent sur les \$73 millions observés un an plus tôt.

Chute des bénéfices chez CASSIDY

Le bénéfice net de la maison montréalaise Cassidy Ltée, avant dépenses extraordinaires, pour les six mois terminés le 30 juin 1988, s'établit à \$358 000 (14 cents l'action), comparativement à \$797 000 (31 cents l'action) pour la même période du précédent exercice. Le premier semestre 1988 a donné lieu à des bénéfices extraordinaires sur la vente d'actif de \$365 000, ou 15 cents l'action. Le chiffre d'affaires du premier semestre a atteint \$51,6 millions, contre \$53,2 millions pour la même période en 1987. Pour le trimestre terminé le 30 juin, le bénéfice net ressort à \$408 300 (16 cents l'action) sur des ventes de \$29,1 millions, comparativement à \$654 900 (26 cents) sur des ventes de \$28,8 millions. Un dividende de cinq cents par action ordinaire a été déclaré, payable le 30 septembre 1988 pour les actionnaires enregistrés le 16 septembre 1988. Sur les actions privilégiées série «A» un dividende de 15,625 cents est payable le 1er octobre 1988 aux actionnaires enregistrés le 16 septembre 1988. Cassidy est un important distributeur d'équipement de restauration et d'hôtellerie.

Dividende chez MEMOTEC

Le conseil d'administration de Memotec Data a approuvé le versement d'un premier dividende, sur la base de 20 cents par action, par an, versé trimestriellement (5 cents), à compter du troisième trimestre de 1988. Il sera payable le 30 septembre 1988 aux actionnaires inscrits le 15 septembre 1988. L'actif de Memotec, qui s'est rendu célèbre lors de la prise de contrôle du géant Téléglobe Canada, dépasse \$850 millions et la société emploie quelque 2 200 personnes.

ALCAN augmente son dividende

Alcan Aluminium annonce une hausse de son dividende trimestriel, qui passe de 18 à 22 cents par action ordinaire, en devise des États-Unis, payable le 9 septembre 1988 aux actionnaires dans les registres le 10 août 1988. Par ailleurs, la société annonce le rachat de ses actions préférentielles à dividende cumulatif de 2,3125 Can, série A, rachetables et encaissables par anticipation, le 1er septembre 1988. Le prix de rachat est de \$26,25 Can par action préférentielle, série A, et de \$26,25 US par action préférentielle série B. A l'heure actuelle, il y a en circulation 7,7 millions d'actions préférentielles série A et 1,8 millions d'actions préférentielles série B. Un avis de rachat, expliquant la procédure, sera posté aux détenteurs inscrits.



Hausse du salaire hebdomadaire moyen

Le salaire hebdomadaire moyen au Canada a augmenté en mai de 0,2 p. cent à \$462,29, contre \$461,50 en avril. La hausse est de 5,1 p. cent par rapport à mai 1987. Ce salaire moyen n'est pas désaisonnalisé ni ajusté pour tenir compte de l'inflation. Il concerne tous les secteurs d'activité sauf l'agriculture, la pêche et le piégeage, les communautés religieuses, les membres des forces armées et le personnel de maison.

Revision en hausse du déficit américain

Le gouvernement américain a révisé en hausse le déficit du budget fédéral pour l'année fiscale en cours, à \$152,3 milliards, contre \$146,7 milliards annoncés en février. Il devrait donc être légèrement supérieur à celui de 1987 (\$150,4 milliards). Celui de 1986 avait battu tous les records à \$221,1 milliards. L'administration Reagan, dans son rapport de mi-saison a, par ailleurs, estimé à \$140,1 milliards le déficit du budget fédéral pour l'année fiscale 1989 qui commencera le 1er octobre, soit \$5,9 milliards sous le seuil au-delà duquel des coupes automatiques devraient être effectuées en vertu de la loi Gramm-Rudman.

Recul des bénéfices chez MOLSON

Les Compagnies Molson annoncent pour leur premier trimestre terminé le 30 juin un bénéfice net de \$29,9 millions à comparer à \$31,5 millions pour la même période de 1987. Par action, ce bénéfice net ressort à 91 cents cette année, au lieu de 96 l'an dernier. Le chiffre d'affaires totalise \$689 millions, ce qui représente une progression de 4,6 p. cent sur les \$657 millions de l'an dernier.



CHRYSLER: bénéfice en chute de 24%

La société Chrysler, troisième constructeur automobile américain, annonce un recul de 24 p. cent de son bénéfice net au deuxième trimestre, à \$320 millions (\$1,45 par action), contre \$424 millions (\$1,98) lors de la même période de 1987. Le chiffre d'affaires trimestriel de Chrysler a toutefois progressé de 32 p. cent pour atteindre \$8,45 milliards, contre \$6,41 milliards précédemment. Chrysler a expliqué la baisse de ses bénéfices par sa politique de prix bas pour augmenter sa part de marché.



Profits de \$3,8 millions chez BELMORAL

Belmoral Mines, de Toronto a réalisé au cours des six premiers mois de 1988 un bénéfice net de \$3,8 millions (10 cents par action), sur des revenus bruts de \$15,5 millions, comparé à \$349 000 (un cent par action) sur des revenus bruts de \$13,9 millions pour les mêmes six mois de 1987. Pour le deuxième trimestre seulement, le bénéfice net ressort à près de \$1,6 million (quatre cents par action) sur des revenus bruts de \$7,7 millions. Ce même trimestre avait en 1987 donné lieu à une perte de \$656 000 (trois cents par action) sur des revenus bruts de \$5,9 millions. Le bénéfice net du deuxième trimestre comprend un poste non ordinaire de \$554 000 d'abattement fiscal résultant de l'affectation de pertes réalisées au cours d'exercices antérieurs. La société explique l'amélioration des bénéfices à l'abaissement des coûts d'exploitation et à une plus haute teneur du minerai de sa mine de Val-D'Or. La production des six mois totalise 25 901 onces d'or extraites de 101 612 tonnes de minerai traité, soit une moyenne de 0,270 once par tonne. Par comparaison, les mêmes six mois en 1987 avaient amené une production de 24 214 onces d'or mais pour 203 208 tonnes traitées soit un rendement moitié moindre de 0,130 once par tonne. Il s'agissait de minerai à faible teneur provenant de puits désaffectés, ou d'une petite fosse à ciel ouvert ou encore de minerai acheté à l'extérieur. Le coût d'extraction a été de \$308 l'once en 1988 et de \$374 en 1987.

MÉTAL DÉPLOYÉ achète MONGEAR

Corporation Métal Déployé a fait l'acquisition de toutes les actions en circulation de Mongear Inc. (précédemment Montreal Gear Works Ltée), fabricant et distributeur d'engrenages commerciaux et industriels. Mongear opérera comme division de la filiale en propriété exclusive de Métal Déployé, John Braidwood & Fils Limitée.

Résultats

Tirage du 08-07-27

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

1 4 31 33 36 39

No complémentaire: **32**

GAGNANTS	LOTS
6/6	4 1 698 420,00\$
5/6 +	7 143 603,60\$
5/6	275 2 795,20\$
4/6	16 615 88,90\$
3/6	329 936 10,00\$

VENTES TOTALES: 20 472 114,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 000 000,00\$

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FREINS SILENCIEUX GARANTIS 100 ANS*

*VEUT DIRE: tant et aussi longtemps que vous êtes propriétaire de l'auto. Sujet à un coût de remplacement.

GENE VENNE

965, boul. TASCHEREAU, LONGUEUIL, Tel.: 677-5255
OUVERT du lundi au vend., de 8 h à 21 h. Samedi: 8 h à 16 h.
6923, boul. des GALERIES D'ANJOU, Anjou, Tel.: 354-3410
OUVERT du lundi au vend., de 8 h à 21 h. Samedi: 8 h à 16 h.
ESTIMATION GRATUITE

ENEZ LES VOIR

LES NOUVELLES 5 de BMW SONT ARRIVÉES

La BMW 525i 1989 La BMW 535i 1989

Nouvelles lignes et plus excitantes que jamais

Dans notre salle de montre à partir du 29 juillet

LE CENTRE BMW

BOULEVARD ST-MARTIN AUTO INC.

1430, BOUL. ST-MARTIN O., CHOMEDEY, LAVAL
667-4343

IMPORTATEUR EXCLUSIF AU CANADA
HARTGE MOTORSPORT

AVIS D'OCCASION D'AFFAIRES

Transports Canada cherche à susciter l'intérêt des gens d'affaires dans l'exploitation d'un réseau de Centres d'affaires aéroportuaires.

Ces centres seront financés, construits, exploités et entretenus par le secteur privé aux aéroports suivants:

- l'aéroport international de Halifax
- l'aéroport international de Dorval
- l'aéroport international d'Ottawa
- l'aéroport international de Winnipeg
- l'aéroport international de Calgary
- l'aéroport international d'Edmonton
- l'aéroport international de Vancouver
- l'aéroport international Lester B. Pearson

Les sociétés qui possèdent une considération suffisante en gestion et qui peuvent disposer de ressources financières importantes sont encouragées à demander notre prospectus concernant cette occasion d'affaires à l'adresse suivante:

Marketing aéroportuaire
Édifice de Transports Canada
Tour C, 19e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1A 0N8
Téléphone: (613) 990-3483

On prévoit solliciter des offres pour la fourniture des installations en automne 1988.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez communiquer avec M. Gary Gulas au numéro susmentionné.

L.A. McCoomb
Directeur général
Marketing aéroportuaire

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

705 HYPOTHEQUES

A 1ère et 2e hypothèque, Me. H. C. Beaudin, notaire, 968-2173.
AAA 1ère, 2e, balance vente rapide, notaire Labrecq 729-4334.
1ère et 2e hypothèque, Rapide, FINANCEM LEE, 845-2377.
1ère et 2e hypothèque RAPIDE, Finance J.L. M. Jean 672-5452

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A ST-DONAT, propriété de campagne exceptionnelle, style maison campagnole, façade en pierre des champs, 355 pi de bord de l'eau sur pointe de lac, \$195,000, direction du propriétaire, 621-0550, 321-7171.
ACCESSOIRES AUTOMOBILES. Établi depuis 25 ans. Occasion de travailler pour vous, sans être seul. Vous fritez avec les stations services, garages, etc. Investissement de 3 000\$, camion devant répondre à certaines caractéristiques, sans problèmes financiers. Possibilités de gagner 45 000\$. Personnes sérieuses seulement.
M. Conrad 488-3574
ACHETONS et vendons des lots et balances de vêtements, 383-8281.
ATELIER DE NETTOYAGE A SEC. Technologie la plus récente, ouvert en août, à vendre, financement disponible, 387-7356.

712 ASSOCIES DEMANDES

RECHERCHE associé dans le domaine de l'hôtellerie, investissement \$40,000, 454-2592.
FRANCHISES
FRANCHISES DISPONIBLES
Société Nationale de la Franchise 596-1865
SERVICES FINANCIERS
FONDS pour commerce, industrie, affaires, appartements, etc. DENCOL MTG - 342-1356
OFFRE DE CAPITAL
600 investisseurs disposant de \$10,000 - \$50 millions, souhaitent vous parler, aucune commission. Pour info: La Bourse des Investissements, Mtl. 735-9840
ARGENT DEMANDE
AVONS taux intéressants pour 1re et 2e hyp. Notaire: 525-2661.
BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.
RECHERCHE investisseur pour société de placement et d'investissement avec garants mobilières et immobilières. M. Sevilny, 819-562-8388.

718

SOYEZ EN AFFAIRES! Louez un kiosque au Marché aux Puces. Quatre Saisons à Laval, le plus grand marché intérieur au Canada, seulement \$175 par mois, bail au mois, toutes vites, 675-0260.
ASSOCIE ACTIF avec expérience pour restaurer et bar. Site AAA, 727-2267.
COMPAGNIE DE RENOVATIONS recherche des associés investisseurs. Minimum 250,000\$. M. Arsenault, 337-1017

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

ATELIER d'usinage, région Montréal, recherche associé actif avec clientèle, mise de fonds nécessaire \$40,000. Adresser vos propositions et curriculum vitae à: La Presse, Ref: 4902, C.P. 6041, Succ. A, Montréal, H3C 3E3.
CAPITAL DE RISQUE
demandé, franchises de \$5,000, \$10,000, \$25,000. Nouvelle mission d'action avec projet de plusieurs millions de dollars en marche. Appleton Allen ou William au 514-598-1778 ou écrivez à 1678 Sherbrooke est, suite 8, Montréal H2L 1Y5. Les dossiers seront traités confidentiellement.
Investir 10,000\$, rendement 15,000\$ dans un an. Indice courses de chevaux. Claude 484-2994.
CLINIQUE médicale à vendre (immobilisation et fond de commerce). L. Beaudry 672-8473.
INVESTISSEURS demandés pour compagnie publique investissement minimum \$10,000. Possibilité de louer votre investissement en 1 an. Contactez M. René Dufour à 514-328-1633.
MIAMI ASSOCIE. Actif ou passif, occasion extraordinaire, revenu garanti \$250,000 U.S., capital \$250,000 U.S. 498-4470.
PARTIEZ à votre compte et investissez: dans votre propre entreprise. Vieillesse Vincent. Territoire disponible. 335-4545 ou 659-4413.
RECHERCHONS personnes ambieuses desurant travailler à leur compte et bâtir un actif, avec une route exclusive de vente et livraison de produits alimentaires, pour épiceries, super-marchés et charcuteries dans régions de Montréal. Revenus possibles de \$500 à \$1,000 semaine selon compétence et effort. Contactez M. J.L. Marin 328-8440.

712 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE ACTIF avec expérience pour restaurer et bar. Site AAA, 727-2267.
COMPAGNIE DE RENOVATIONS recherche des associés investisseurs. Minimum 250,000\$. M. Arsenault, 337-1017

718

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des PROPOSITIONS D'AFFAIRES de LA PRESSE pour obtenir les MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

FERS A REPASSER

Lors de la mise en marché de ses fers à repasser, TEFAL a reçu la confiance du public en raison de sa politique, qui est d'offrir aux consommateurs des produits répondant aux plus hauts standards de qualité et de performance. Ces normes, que TEFAL s'est imposées, ont placé leurs fers parmi les meilleurs vendus au Canada. Cependant, nos programmes réguliers d'essais de produits, ont mis en évidence un problème éventuel. Sous certaines conditions d'utilisation extrêmes, la sortie du cordon ne rencontre pas les standards optimum de durée de vie de TEFAL. Notre objectif étant de produire des produits de la meilleure qualité possible, nous considérons ce résultat inacceptable, et avons décidé d'effectuer un rappel volontaire. TEFAL voudrait remplacer sans frais pour les consommateurs, la sortie de cordon et le cordon électrique lui-même, si cela s'avère nécessaire. Les fers qui sont rappelés sont de marque TEFAL ou SEB et portent une des inscriptions suivantes sur l'étiquette grise attachée à la partie intérieure du talon.

MODEL 1421 • MODEL 1441 • MODEL 1644 • MODEL 1685

Les consommateurs désirant retourner leur fer pour inspection et modification sont priés de l'envoyer par Postes Canada, tarif première classe à:

SEB Canada, 257 Finchdene Square, Unit 1
Scarborough, Ontario M1B 1-416-297-4131

ou encore d'amener leur fer au centre de service autorisé TEFAL le plus près de chez eux. Nous vous prions de consulter la liste pour trouver le centre le plus près de chez vous.

Si vous avez récemment acheté un fer TEFAL, vérifiez l'étiquette grise et si la lettre «M» (modifié) y apparaît vous n'avez pas à nous le retourner car il a déjà été modifié.

Brossard: LA MAISON DES REPARATIONS (514) 445-0668 Rimouski: VENTE & SERVICE REJEAN GAUVIN LTEE. (418) 724-4042 Chicoutimi: J. SIROIS ELECTRIQUE (418) 543-3308 Quebec City: CLÉMONT MONFETTE INC. (418) 522-5651 Sherbrooke: CENTRE DE SERVICE M.S. (819) 569-7406 Trois Rivières: BOUTIQUE DE LA BALAYEUSE (819) 373-4591 CLINIQUE DE RASOIR ELECTRIQUE (819) 375-2832 Joliette: GAMMA SERVICE (514) 759-3943 Mont-Laurier: ATELIER GE-MA ENR. (819) 623-6622 Alma: J. SIROIS ELECTRIQUE (418) 668-0117	St. Jerome: REPARATION APP. ELECTRIQUES (514) 431-3350 REPARATION APP. ELECTRIQUES (514) 431-3828 Montréal: MR. HIT-IT SERVICE CENTRE REG'D. (514) 484-8332 Longueuil: R.D. ELECTRIQUE (514) 670-2355 Rouyn/Noranda: ENTREPRISE DE REPARATION RENOR INC. (819) 797-0019 Drummondville: CLINIQUE DE RASOIR ELECTRIQUE (819) 472-4244 Ste. Agathe: ELECTRO G. C. ENR. (819) 326-4821 Action Vale: BOUTIK ELECTRIK (514) 546-3266 Victoriaville: LES ATELIERS DENIS CHARLAND (819) 752-6933 Terrebonne: BOUTIK ELECTRIK (514) 471-2263
--	--

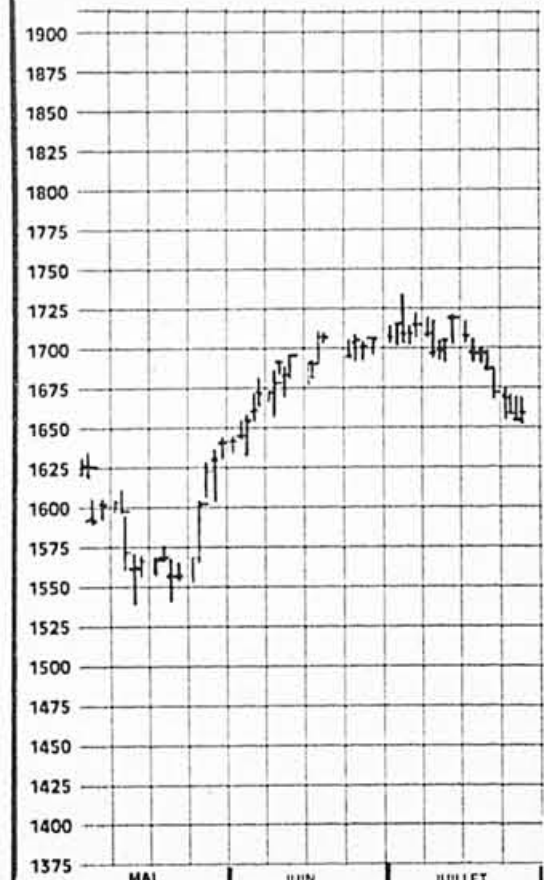
Centre du Rasoir Fine Lame Inc.
(CONSULTEZ LES "PAGES JAUNES")

MONTRÉAL

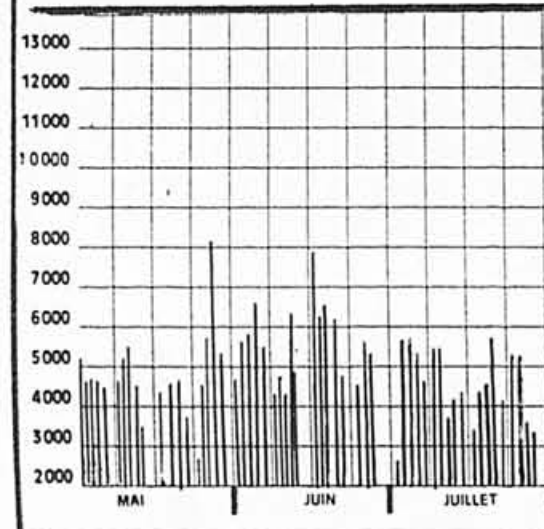
VARIATIONS QUOTIDIENNES DE L'INDICE COMPOSÉ

Haut: Fermeture
Bas: Bas

(Indice canadien 25 titres)



VOLUME QUOTIDIEN DES TRANSACTIONS:



INDICES DE MONTRÉAL

Marché	Indice	Var.
MARCHE CANADIEN (XXM)	1661.70	+6.82
MARCHE BANCAIRE (XCB)	1508.75	+10.72
MINES MÉTALL (XCM)	1694.00	+13.74
HYDRO CARB. (XCO)	1469.09	+2.50
PROD. FORESTIERS (XCF)	2863.27	+8.10
BIENS D'ÉQUIP. (XCI)	1589.89	+7.21
SERV. PUBLICS (XCU)	1481.27	+8.71

NOTE: Cotes en cents sauf lorsque indiqué S: f=actions non volantes, à votes limités ou restreints; u=titre négocié en dollars US; Z=lot irrégulier.

Tableaux de cotes de bourse pour les actions de Montréal, incluant des sections A/B, C/D, E/F, G/H, I/J, K/L, M/N, O/P, Q/R, S/T, U/V, W/X, Y/Z.

Ventes

Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000

M / N

M / N	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

G / H

G / H	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

I / J

I / J	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

K / L

K / L	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

E / F

E / F	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

G / H

G / H	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

I / J

I / J	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

K / L

K / L	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

E / F

E / F	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

G / H

G / H	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

I / J

I / J	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

K / L

K / L	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

E / F

E / F	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

G / H

G / H	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

I / J

I / J	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

K / L

K / L	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

E / F

E / F	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

Ventes

Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000

M / N

M / N	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

G / H

G / H	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

I / J

I / J	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

K / L

K / L	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

E / F

E / F	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

G / H

G / H	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

I / J

I / J	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

K / L

K / L	Ventes	Mont	Bas	Ferm.	Net
Alcan	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000
Bell	1000	1000	1000	1000	1000
Banque	1000	1000	1000	1000	1000

E / F

LILCO	72620	123	120	+			
LongDr	88	14	270	35%	34%	35%	35%
Loral	72	11	206	36	3	3	+
LaLand	71	11	311	30	3	3	+
LaPal	97b	8	1642	33	3	3	+
LaPac	128	19	1777	37	3	3	+
Lukens	120	9	171	44%	44%	44%	+

MACOM	24	167	105	10	12	+
-------	----	-----	-----	----	----	---

Tomate rouge: \$14.80 c. 20 lb
LEGUMES
Aubergine: \$11.70 c. 13 lb
Bette-rave: \$7.90-8.30 sac 25 lb
Bette-rave: \$9.75 fr 12 cellos 2 lb
Brocoli: \$9.00-10.00 c. 14 un.
Carotte: \$12.00-24.00 c 12 lb
Carotte, grosse: \$12.00 p 18
cellos 5 lb
Céleri: \$15.00-15.25 c. 24 un.
Champignon: \$8.40-9.30 c. 5 lb
Champignon: \$12.10-13.05 fr
12 x 227 g
Chou chinois: \$8.00-9.00 c. 12
un.
Chou Bruxelles: \$20.35 c. 12 x
10 oz
Chou Savoie: \$8.00-8.25 c. 12
un.
Chou-fleur: \$10.85-11.75 c. 12
un.
Chou rouge: \$7.35-8.25 c. 12
un.
Chou vert: \$6.50-7.00 c. 40 lb
Chou vert: \$8.00-9.50 s. 40 lb
Concombre champ: \$18.00-
19.00 c. 6 oz.

Laitue Boston, serre: \$5.05
12 un.
Laitue Boston: \$6.15-6.40 c. 12
un.
Laitue feuille: \$6.00-7.65 c. 12
un.
Laitue Iceberg: \$5.65-6.55
18 un.

Le dollar

(PC) — Le dollar américain a fermé jeudi en hausse de 33-100 centes changeant à \$1,2085 canadien au lieu de \$1,2052 la veille en clôture. La livre sterling a cédé 36/100 à \$2,0604.

Par rapport à la devise U.S., le dollar canadien a perdu 22-100, \$0,8275 et le sterling 72-100 \$1,7125.

Ces cotes proviennent de la Banque de Montréal.

La bourse

Une remontée générale

Les marchés boursiers ont poursuivi leur course folle dans les montagnes russes, hier. Après un recul de 20 points la veille, l'indice Dow Jones de la Bourse de New York a rebondi de 28,65 points à 2 082,53. De son côté, l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto a clôturé en hausse de 16,84 points à 350,36, alors que l'indice XSM de la Bourse de Montréal a gagné 6,82 points à 1 661,70. Dans tous les cas, l'activité a été modérée.

Les négociateurs à New York ont attribué la vigueur du marché à plusieurs facteurs, incluant une accalmie dans les anticipations inflationnistes. Les investisseurs ont bien accueilli la décision du gouverneur de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, de ne pas modifier sa politique monétaire malgré la hausse plus forte que prévue de la croissance économique.

La plupart des 14 sous-indices

de la Bourse de Toronto sont restés inchangés, à l'exception des industrielles et des minières qui ont gagné un p. cent et 1,1 p. cent respectivement dans la journée.

Rogers Communication a fait un bond de \$ 1 ¼ à \$ 52. La compagnie a annoncé qu'elle prendra une décision d'ici deux semaines concernant la vente de son réseau de cablodistribution aux États-Unis. Alcan a gagné ½ à \$ 36 ½ et Noranda Forest a grimpé de ½ à \$ 14 ½.

LIQUIDATION DU MANUFACTURIER

MANUFACTURE DE LITS GEORGIAN BRASS OFFRE

100 LITS À 50% et 60% DE RABAIS GARANTI PUR LAITON (BRASS)

LA SAMEDI 10h - 17H

IMPORTANT AUCUN NETTOYAGE NÉCESSAIRE
Nos lits sont garantis pur laiton et sont recouverts d'un fini laqué spécial. Aucun nettoyage nécessaire.

Nombreux modèles disponibles, dont certains avec porcelaine. Les rabais s'appliquent sur tous les modèles et dimensions. Les prix mentionnés s'entendent sur lits doubles.

14350, boul. Gouin ouest, Pierrefonds (coin St-Jean, Transcanadienne jusqu'à St-Jean nord.) **620-5875**

EN BREF

DES ROLLS POUR LE REACTÉ EUROPEEN

Ce sont des réacteurs de la firme britannique Rolls-Royce qui ont été préférés à des moteurs américains pour équiper des prototypes du futur avion de combat européen (EFA), a annoncé hier British Aerospace. L'EFA doit être construit par quatre pays, la Grande-Bretagne, l'Espagne, l'Italie et la RFA. British Aerospace est l'une des principales sociétés chargées de réaliser ce projet. Dans un communiqué, elle indique que les données techniques concernant les performances du réacteur RB-199 pourront être utilisées par les ingénieurs britanniques, espagnols, italiens et allemands pour mettre au point l'EJ-200 qui équipera les prototypes ultérieurs et la version opérationnelle de l'EFA. Selon des experts de la défense, le choix du réacteur F-404 de General Electric, rival du RB-199, aurait pu entraver la mise au point de l'EJ-200, un élément crucial de ce projet de 20 milliards de livres sterling (\$40 milliards). L'EFA est supposé devenir le principal appareil de l'Alliance atlantique dans les années 1990.

PAN AM EN PIQUÉ

La compagnie aérienne américaine Pan Am Corp. a annoncé mercredi une perte nette de \$ 5 millions au deuxième trimestre contre un bénéfice de \$ 10,5 millions lors de la même période de 1987. Cette dégradation des résultats est intervenue malgré une augmentation de 19,8 p. cent du chiffre d'affaires trimestriel, qui a atteint \$ 1,07 milliard contre \$ 896,8 millions précédemment, a précisé cette compagnie qui a perdu environ \$ 1,7 milliard de dollars depuis 1981. Pour l'ensemble du premier semestre, Pan Am, huitième compagnie aérienne américaine, a enregistré une perte de \$ 88,4 millions contre \$ 83,1 millions au cours des six premiers mois de 1987. Le chiffre d'affaires semestriel a progressé de 19,2 p. cent à \$ 1,97 milliard contre \$ 1,66 milliard.

MOINS DE 2 P. CENT DE CROISSANCE EN RFA ?

La croissance économique en RFA pourrait tomber l'année prochaine au-dessous de la barre des deux p. cent et atteindre 1,75 p. cent en volume, dans l'hypothèse d'une stabilité des parités monétaires, indique un rapport récent sur la RFA, publié à Bonn par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). La persistance de trois grands déséquilibres (fort taux de chômage, décalage entre les investissements et l'épargne privés et diminution du solde positif de la balance des paiements) a contribué à ralentir la croissance ouest-allemande et l'OCDE estime qu'il est urgent d'entamer une politique de soutien de la demande. Pour 1988, selon l'OCDE, la croissance réelle du produit national brut (PNB) pourrait dépasser le seuil prévu des deux p. cent en termes réels et atteindre 2,25 p. cent.

ÉLEVEURS DE PORCS FRANÇAIS EN COLÈRE

Les éleveurs de porcs de la région du Nord-Pas-de-Calais en France menacent d'inonder Lille de purin la semaine prochaine s'ils n'obtiennent pas une prime de 1 000 ff par animal pour compenser la chute des cours enregistrée ces derniers mois, a-t-on appris de source syndicale. Les agriculteurs en colère ont averti qu'ils mettraient leur menace à exécution si aucune décision n'est officiellement prise pour leur permettre de faire face à leurs échéances.

Pourquoi
les clients de la Banque Royale
qui ont choisi
le Forfait Services pour la PME
préfèrent-ils un montant
mensuel fixe
à des frais bancaires
variables?

Parce qu'ils savent précisément à quoi s'en tenir.

C'est exactement dans ce but que la Banque Royale a conçu le programme Forfait Services à la PME. Sur le nombre total de compagnies qui, chaque année, adoptent ce programme, 94 % d'entre elles ont l'intention de souscrire à nouveau, après une expérience de 12 mois. C'est ce qu'on peut appeler un taux de satisfaction impressionnant.

C'est clair, net et précis.

Un directeur de comptes de la Banque Royale analysera gratuitement avec vous les services dont vous avez besoin et établira un forfait mensuel. Si vous êtes d'accord, la

Banque Royale s'engagera à vous fournir, pendant un an, les services que vous avez choisis en retour d'un montant déterminé à l'avance. En somme, ça simplifie beaucoup de choses.

À la Banque Royale, vous pouvez être fixé à l'avance sur les frais bancaires de votre PME. Renseignez-vous auprès d'un de nos directeurs de comptes.



BANQUE ROYALE

Hé! Rapportez-les!



Moi, je récupère

